

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
275	Agir énergiquement en vue de réduire le sentiment d'insécurité des citoyens	1 - à réaliser dans les 2 ans	Créer un service communal en charge des questions liées à la sécurité et à la salubrité sur le domaine public	Le service sera composé de gardiens de la paix sanctionneurs. Il aura pour mission dans les matières concernant la sécurité et la salubrité sur le domaine public : -de mener des campagnes de prévention concernant ces matières ; -de sanctionner les infractions aux règlements relatifs à ces matières, en collaboration avec la Police. Pour diriger le service, prévoir le recrutement ou la désignation d'un agent ayant des compétences managériales et technique Intégrer les agents sanctionneurs dans ce service Le chef de service sera l'agent référent en matière de sécurité	VCC
277	Agir énergiquement en vue de réduire le sentiment d'insécurité des citoyens	1 - à réaliser dans les 2 ans	Coordonner avec la Zone Police l'installation de caméras intelligentes dans divers lieux et parcs publics	Mettre davantage l'accent sur la prévention et sur la possibilité de recourir à des images en cas de troubles à l'ordre public. La Ville investira dans des caméras "intelligentes", processus qui permet, d'une part, d'opérer un zoom au moment où l'incident se produit et, d'autre part, d'augmenter considérablement la précision des images visionnées a posteriori. L'implantation des caméras intelligentes pourrait être étendue notamment aux abords des écoles. Installation de caméras ANPR aux entrées de la Ville Augmentation du nombre de radars préventifs et sanctionneurs mobiles : la Ville mettra en œuvre des radars préventifs mobiles en complément des radars sanctionneurs. Assurer une veille sur le lancement de projets du SPW concernant les caméras de surveillance	SAG
279	Agir énergiquement en vue de réduire le sentiment d'insécurité des citoyens	1 - à réaliser dans les 2 ans	Encourager le renforcement de la présence des agents de quartiers sur le territoire de la Ville, notamment pour lutter contre les stupéfiants	Les objectifs à donner à la Zone de Police sont les suivants : -Ouverture d'un commissariat de quartier ouvert jusque minimum 22 h dans le centre-ville -Augmentation du nombre d'agents de quartiers – augmentation du nombre de policiers pour Tubize Inciter la Zone à atteindre ces objectifs et, dans ce cadre, prévoir une dotation financière complémentaire	SAG
400	Agir énergiquement en vue de réduire le sentiment d'insécurité des citoyens	1 - à réaliser dans les 2 ans	Réviser le RGP en raison des évolutions législatives affectant le Code pénal et le Code de la route.	Le RGP sera actualisé pour intégrer les réformes récentes du Code pénal et du Code de la route, en particulier celles relatives aux infractions mixtes. Voir : https://www.uvcw.be/police-administrative/actus/art-9558	SAG
312	Agir énergiquement en vue de réduire le sentiment d'insécurité des citoyens	1 - à réaliser dans les 2 ans	Renforcer les prestations consacrées à l'amélioration de la planification d'urgence (PLANU)	- Tenir à jour la chaîne de rappel - Automatiser la mise à jour de tous les contacts du PGUI - Organiser, si possible une fois par an, un exercice, en priorisant à court terme un exercice portant sur la gestion d'une inondation - Mettre à jour le PGUI	SVC
276	Agir énergiquement en vue de réduire le sentiment d'insécurité des citoyens	2 - à réaliser dans les 4 ans	Renforcer et augmenter le nombre de Partenariat Local de Prévention (PLP)	Faire la promotion du concept Veiller à une collaboration efficace entre le demandeur et la police afin de concrétiser le PLP	SAG
212	Améliorer l'entretien des espaces verts	2 - à réaliser dans les 4 ans	Embellir l'espace public tout en assurant une gestion rigoureuse des ressources	- Fleurissement des portes d'entrée de la Ville. - Rationaliser les espaces verts dans les nouveaux quartiers afin de pouvoir supporter leur entretien à long termes (équipes, ressources humaines, matérielles et budget). Inclure cette réflexion dès le début des projets en même temps que les charges d'urbanisme. - Mise à jour du plan d'entretien existant pour inclure tous les quartiers à réceptionner (chemins de l'OT + Evilla, Rue Scaillet, Lotissement du Stierbecq)	TRV
185	Améliorer l'entretien des espaces verts	2 - à réaliser dans les 4 ans	Modification des arbres d'alignement dans les avenues de Clabecq (moins d'entretien et variétés plus adaptées)	1/ Quartiers à traiter : - Clabecq - Stierbecq 2/ Mise en place d'une stratégie de compensation: un arbre planté au parc pour un arbre déraciné. Ex. Replanter des cerisiers du Japon, des platanes pour conserver l'historique des noms de rue 3/ Le caractère PMR des trottoirs sera un critère prioritaire dans la réalisation des travaux	TRV

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
129	Améliorer l'organisation et les procédures au sein des équipes techniques de l'administration	1 - à réaliser dans les 2 ans	Aménagement du centre technique communal - Rationalisation des ateliers	Aménagement d'ateliers en fonction des besoins spécifiques de chacun Soudure Menuiserie Peinture Garage Définir pour chaque atelier ce que on externalise et quel matériel nécessaire. Stockage du sel : Analyser les possibilités en terme de silo	TRV
128	Améliorer l'organisation et les procédures au sein des équipes techniques de l'administration	1 - à réaliser dans les 2 ans	Aménagement du dépôt commun- Aménagement des locaux et des abords	Visites d'autres dépôts - s'ouvrir à de nouvelles méthodes. Réaménagement du bureaux Aménagement de sanitaires et de vestiaires suivant le Règlement général de protection du travail Sécurisation du site (circulation et entrées)	TRV
127	Améliorer l'organisation et les procédures au sein des équipes techniques de l'administration	2 - à réaliser dans les 4 ans	Aménagement du centre technique communal - Créer une gestion des stocks rigoureuse et digitalisée	Digitaliser l'inventaire afin de tracer le stocks (entrées et sorties) - Etudes des différentes solutions du marchés. (PI) - Inventaire des machines et des besoins. (PI) - Réalisation du marché d'étude - Choix du partenaire - implémentation Aménagement du magasin avec grandes pièces et petites pièces Définir un process (sens de circulation - guichet - enregistrement -process)	TRV
179	Améliorer l'organisation et les procédures au sein des équipes techniques de l'administration	2 - à réaliser dans les 4 ans	Moderniser l'offre de véhicules communaux via l'achat ou le leasing de véhicules adaptés aux missions du Service Bâtiments, Voiries et Espaces verts	Analyse du modèle économique pour l'acquisition et le maintien de la flotte	TRV
308	Améliorer la communication à l'attention des citoyens, ainsi que leur participation à la vie publique	1 - à réaliser dans les 2 ans	Moderniser le bulletin communal tant dans son design que dans son contenu, en parlant projets, talents, entrepreneuriat, ... bref « avenir », aux Tubiziennes et Tubiziens	- Budgétisation et analyse des ressources nécessaires - Analyser la faisabilité en interne - Définir une charte graphique moderne et cohérente pour le bulletin - Créer une maquette pilote du bulletin modernisé - Faire approuver la maquette par le Collège - Valoriser les projets innovants, les talents et initiatives locales, présenter les perspectives d'avenir de Tubize - Concentrer la communication sur les événements à venir plutôt que sur ceux déjà passés. - Utiliser le contenu du bulletin sur différents réseaux - Evaluer	COM
307	Améliorer la communication à l'attention des citoyens, ainsi que leur participation à la vie publique	1 - à réaliser dans les 2 ans	Adapter le design du site internet de la Ville aux mêmes couleurs que le bulletin communal afin de viser une cohérence graphique, et y intégrer le Betchard	- Déterminer une couleur - Réaliser une analyse du coup budgétaire de l'harmonisation - Harmoniser tous les médias de la Ville avec cette couleur : site internet, page Facebook LinkedIn, panneaux alphas, toutes boîtes, communiqués de presse, ... - Veiller à l'accessibilité du site au regard de la législation	COM
306	Améliorer la communication à l'attention des citoyens, ainsi que leur participation à la vie publique	2 - à réaliser dans les 4 ans	Associer l'image du Betchard et son identité à la Ville de Tubize	- Les visuels suivants sont notamment concernés : goodies, habillage de la statue, événements, slogan, label, marque, médias - Il s'agit notamment de valoriser les entreprises locales (événements, médiatisations, habillage de la statue du Betchard, ...)	VCC
336	Améliorer la communication à l'attention des citoyens, ainsi que leur participation à la vie publique	2 - à réaliser dans les 4 ans	Promouvoir et visibiliser les associations, commerces et entreprises tubiziens et de la région	- Encourager les associations, commerces et entreprises à s'inscrire, ainsi que leurs événements, dans l'e-guichet du site internet - Intégrer ces informations dans le répertoire des associations et dans l'agenda du site, à condition que les règlements en vigueur soient respectés - Evaluer	COM
304	Améliorer la communication à l'attention des citoyens, ainsi que leur participation à la vie publique	2 - à réaliser dans les 4 ans	Améliorer l'affichage digital au sein de la Ville	Remplacer le panneau alphanumérique d'ancienne version de la Grand-Place par un panneau nouvelle génération qui intégrera un affichage de visuels et d'images Installer des panneaux nouvelle génération aux 4 entrées de la Ville (Braine-le Château, Halle, Braine le Comte, Virginal) qui intégrera un affichage de visuels et d'images	COM

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
302	Améliorer la communication à l'attention des citoyens, ainsi que leur participation à la vie publique	2 - à réaliser dans les 4 ans	Remplir complètement les missions de la Fonctionnaire chargée de la conception et de la réalisation de l'information pour toutes autorités administratives dépendant de la commune	Assurer la coordination : - de la communication pour l'OT, la RDI et le CPAS - la publication d'un document décrivant les compétences et l'organisation du fonctionnement de toutes les autorités administratives qui dépendant de la commune cād l'OT, la RDI et le CPAS	VCC
428	Améliorer la communication à l'attention des citoyens, ainsi que leur participation à la vie publique	2 - à réaliser dans les 4 ans	Cellule communication digitale : Professionnaliser la communication communale en créant une équipe dédiée à l'utilisation des outils numériques.	- Acquisition de matériel : achat d'appareil photo/caméra avec accessoires et formation du personnel pour son utilisation - Mise en place de formations en montage vidéo - Evaluer	COM
309	Améliorer la communication à l'attention des citoyens, ainsi que leur participation à la vie publique	3 - à réaliser dans les 6 ans	Mener une communication efficace sur les médias de la Ville	- Définir un règlement claire pour chaque média. - Définir un univers graphique. - Définir un ton rédactionnel. - Trouver la bonne adéquation entre le public cible, le contenu de l'information et le média choisi - Élaborer un calendrier de publications cohérent et régulier. - Produire des vidéos, reportages et visuels adaptés à chaque plateforme. - Assurer la qualité et la cohérence des messages diffusés - Mettre en place à terme une page Instagram de la Ville - Evaluer	COM
341	Améliorer la communication à l'attention des citoyens, ainsi que leur participation à la vie publique	3 - à réaliser dans les 6 ans	Développer la participation citoyenne plus activement	- Etudier les offres existantes de plateforme participation citoyenne : Hoplr, iMio et mettre en œuvre la solution la plus adéquate - Budgétisation et analyse des ressources nécessaires	COM
343	Améliorer la communication à l'attention des citoyens, ainsi que leur participation à la vie publique	3 - à réaliser dans les 6 ans	Appeler les citoyens à participer bénévolement dans le vie de la Ville	Développer le bénévolat dans le cadre d'évènements et d'actions organisées ponctuellement par la ville, (ex: espace vert, surveillance dans les écoles, garderie, contact avec des aînés, jardinage...) assurance payée par la province Encourager l'engagement citoyen en créant un outil de micro-bénévolat local, ce qui implique : - étudier la faisabilité et l'impact de ce type d'outil ; - analyser les ressources et budgétiser.	SVC
427	Améliorer la communication à l'attention des citoyens, ainsi que leur participation à la vie publique	3 - à réaliser dans les 6 ans	Application citoyenne : Améliorer la communication et la proximité citoyenne en développant une application mobile d'information et de signalements.	- Préciser si l'application est destinée au citoyen vers la Ville (ex. Townstreet) ou de la Ville vers le citoyen (ex. Be-Alert, Tubize en Poche) - Analyser les applications mobiles d'information et de signalement existantes - Budgétiser et analyser les ressources nécessaires - Mise en oeuvre et formation des agents - Evaluer	COM
342	Améliorer la communication à l'attention des citoyens, ainsi que leur participation à la vie publique	3 - à réaliser dans les 6 ans	Aider à la création d'un comité de quartier et soutenir les comités de quartier	- Réfléchir aux ressources nécessaires pour la création d'un comité de quartier (boîtes à outils, charte) - Informer les citoyens qu'une boîte à outils existe pour favoriser la création des comités de quartier (promotion en collaboration avec le service com)	SVC
430	Améliorer la communication à l'attention des citoyens, ainsi que leur participation à la vie publique	3 - à réaliser dans les 6 ans	Rediffusion conseil communal : Valoriser les liens administration/citoyens en diffusant en direct les Conseils Communaux.		SAG
344	Améliorer la communication à l'attention des citoyens, ainsi que leur participation à la vie publique	4 - à réaliser lors de la prochaine mandature	Informers les différents services au sujet du service citoyen	Maintenir le programme régional de service citoyen visant l'investissement sur base volontaire de jeunes âgés entre 18 et 25 ans au service du bien commun via des projets d'utilité collective (ex : aide aux personnes, environnement, écoles de devoirs, activités culturelles...)	SVC
310	Améliorer les services administratifs offerts à la population	1 - à réaliser dans les 2 ans	Remettre en place une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants	- En date du 10 février 2025, le Collège communal a décidé de remettre en place l'accueil des nouveaux habitants - Budgétiser et estimer les ressources utiles - Fixer une date et un lieu - Une cérémonie chaque année	SVC
49	Améliorer les services administratifs offerts à la population	1 - à réaliser dans les 2 ans	Création d'un accueil au rez de chaussée	Cela implique les travaux portant sur l'accessibilité PMR	POP
51	Améliorer les services administratifs offerts à la population	1 - à réaliser dans les 2 ans	Mise en place d'un registre des étoiles - La possibilité pour les parents qui ont perdu un fœtus de l'enregistrer dans un registre sans finalité officiel		POP

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
301	Améliorer les services administratifs offerts à la population	1 - à réaliser dans les 2 ans	Etablir un contrat de gestion avec chaque entité paracommunale et mettre en place une procédure de contrôle portant sur la mise en œuvre des termes de chaque contrat	Il s'agit notamment des entités paracommunale suivante : régie des infrastructures (RDI) et office du tourisme (OT)	SAG
398	Améliorer les services administratifs offerts à la population	1 - à réaliser dans les 2 ans	Utiliser l'application de gestion de l'occupation du domaine public (ODP) pour toute demande d'événement émanant de personnes extérieures à l'administration .	L'application intégrera un module "événements" dédié à la gestion des demandes d'événements.	SAG
444	Améliorer les services administratifs offerts à la population	2 - à réaliser dans les 4 ans	Modifier le règlement d'ordre intérieur (ROI) du conseil communal en raison des évolutions législatives et des nouvelles orientations de la mandature	Le ROI intégrera les nouvelles priorités de la mandature, en cohérence avec les évolutions législatives récemment entrées en vigueur. Objectifs des amendements : •encourager le recours aux avis des Commission du Conseil communal ; •adopter des mesures visant à encourager les mandataires à se former ; •adapter le code d'éthique ; •introduire l'utilisation de caméras pendant les séances du Conseil ; •modification de la procédure pour les questions orales.	SAG
106	Améliorer les services administratifs offerts à la population	2 - à réaliser dans les 4 ans	Externalisation de l'envoi de toutes les taxes et redevances et digitalisation via Ebox	Dans un objectif d'optimisation des envois, de réduction des charges administratives et d'amélioration de la traçabilité, la Ville engage une réforme progressive de la gestion des envois liés aux taxes et redevances. Cette réforme repose sur deux piliers : l'externalisation des envois via une société spécialisée sélectionnée, la digitalisation des communications via l'intégration progressive à la plateforme Ebox citoyen. Le déploiement de cette action se fera en deux phases distinctes : - Phase 1 – Cette première étape concerne exclusivement la taxe déchets des ménages, à savoir : la taxe ménage (résidence principale) et la taxe ménage seconde résidence. - Phase 2 – La deuxième phase élargit le périmètre d'externalisation à l'ensemble des taxes et redevances, avec un calendrier échelonné : la taxe déchets des sociétés (à finaliser pour décembre 2025), l'ensemble des autres taxes et redevances, et les envois liés au recouvrement : rappels, mise en demeure, sommations. Cette démarche vise à professionnaliser les processus, à garantir une meilleure gestion des envois, à réduire les coûts et à offrir aux citoyens un canal digital sécurisé pour la réception de leurs documents.	FIN
3	Améliorer les services administratifs offerts à la population	2 - à réaliser dans les 4 ans	Organiser un archivage régulier des documents communaux	Faire un tri des documents existants Elaborer une procédure de tri régulier des documents à archiver Assurer la formation des agents concernés Mettre la priorité : - sur l'archivage au sein des départements Cadre de Vie et Travaux - sur la sauvegarde des documents très anciens	SAG
2	Améliorer les services administratifs offerts à la population	2 - à réaliser dans les 4 ans	Mettre à jour le système de contrôle interne du fonctionnement des services communaux, conformément au cadre général défini par le Conseil communal	- Mettre à jour les procédures transversales - Mettre à jour la liste des processus métier de l'administration - Mettre à jour la liste des applications informatiques et les agents responsables de leur usage - En 2027, présenter au conseil un nouveau cadre général du système de contrôle interne et adopter ensuite une nouvelle "matrice de maturité"	SAG
47	Améliorer les services administratifs offerts à la population	2 - à réaliser dans les 4 ans	Numérisation et digitalisation du service Population - Faciliter l'utilisation de l'e-guichet et la prise de rdv en ligne	Proposer au collège une liste des points à améliorer Mettre en œuvre l'amélioration des points validés par le collège	POP
399	Améliorer les services administratifs offerts à la population	2 - à réaliser dans les 4 ans	Mettre en place un système de signature électronique des documents administratifs produits par la Ville, intégrant l'usage de eBox pour l'envoi des courriers	L'utilisation de la signature électronique des documents administratifs sera introduites en plusieurs étapes : - les bons de de commande ; - les courriers transmis par l'administration ; - les extraits des registres du collège communal et du conseil communal.	SAG

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
48	Améliorer les services administratifs offerts à la population	3 - à réaliser dans les 6 ans	Numérisation et digitalisation du service Population - Analyse de la création d'un chatbox pour répondre à toute heure aux questions des citoyens		POP
227	Assurer un entretien régulier des bâtiments administratifs, scolaires, culturel et sportif, ainsi que réaliser les travaux nécessaires de mise en conformité de ces bâtiments	1 - à réaliser dans les 2 ans	Coordonner l'aménagement du "local de Cassis" et ensuite assurer le déménagement de la bibliothèque		BIB
214	Assurer un entretien régulier des bâtiments administratifs, scolaires, culturel et sportif, ainsi que réaliser les travaux nécessaires de mise en conformité de ces bâtiments	1 - à réaliser dans les 2 ans	Gestion du patrimoine communal (bâti) - École Wautrequin	- Mise en conformité des installations - Prévention incendie. - Créer des zones colorées par activité dans la cour de récréation (P1) - Aménagement de la cuisine. (P4) - Etude de faisabilité de la démolition du bâtiment sanitaires et du pavillon Wautrequin (sans subvention). (P4)	TRV
216	Assurer un entretien régulier des bâtiments administratifs, scolaires, culturel et sportif, ainsi que réaliser les travaux nécessaires de mise en conformité de ces bâtiments	1 - à réaliser dans les 2 ans	Gestion du patrimoine communal (bâti) - École d'Oisquercq	1/ Finalisation du projet toiture et réaménagement du local ISBW (P1) 2/ Aménagement de rangements sécurisés dans la salle de gym (P3)	TRV
228	Assurer un entretien régulier des bâtiments administratifs, scolaires, culturel et sportif, ainsi que réaliser les travaux nécessaires de mise en conformité de ces bâtiments	1 - à réaliser dans les 2 ans	Sécuriser le pignon école Saint-Joseph	Travaux de démolition du pignon de l'école Saint-Joseph	TRV
25	Assurer un entretien régulier des bâtiments administratifs, scolaires, culturel et sportif, ainsi que réaliser les travaux nécessaires de mise en conformité de ces bâtiments	1 - à réaliser dans les 2 ans	Mener des travaux de mise en conformité des bâtiments communaux	Mettre en conformité l'ensemble des bâtiments communaux. Il s'agit notamment de la protection incendie des écoles et de l'académie en priorité	TRV
20	Assurer un entretien régulier des bâtiments administratifs, scolaires, culturel et sportif, ainsi que réaliser les travaux nécessaires de mise en conformité de ces bâtiments	2 - à réaliser dans les 4 ans	Mettre en place une programmation concertée de la rénovation et de l'entretien des bâtiments communaux, à court, moyen et long terme, dans l'optique notamment de leur optimisation énergétique.	Il s'agira de la programmation des activités menées par le service Bâtiments. Celle-ci sera réfléchie en tenant compte notamment de l'amélioration de l'accueil du public et de l'amélioration des conditions de travail du personnel.	TRV
217	Assurer un entretien régulier des bâtiments administratifs, scolaires, culturel et sportif, ainsi que réaliser les travaux nécessaires de mise en conformité de ces bâtiments	2 - à réaliser dans les 4 ans	Gestion du patrimoine communal (bâti) - Académie de musique	1/ Mise en conformité des installation - Incendie (P1) 2/ Toiture académie de musique, sous réserve de l'obtention de subsides (P3) 3/ Installation Alarme (P3)	TRV
238	Assurer un entretien régulier des bâtiments administratifs, scolaires, culturel et sportif, ainsi que réaliser les travaux nécessaires de mise en conformité de ces bâtiments	2 - à réaliser dans les 4 ans	Finalisation de la restauration de l'Eglise d'Oisquercq	Installer une chaudière (P1) Finaliser la mise en conformité de l'installation électrique (P1)	TRV
239	Assurer un entretien régulier des bâtiments administratifs, scolaires, culturel et sportif, ainsi que réaliser les travaux nécessaires de mise en conformité de ces bâtiments	2 - à réaliser dans les 4 ans	Finaliser la restauration du Moulin de Saintes	Participer à l'aménagement intérieur de la salle au rez-de-chaussée Mener le projet en concertation avec l'OT, InBW, la Province et la Ville	TRV
213	Assurer un entretien régulier des bâtiments administratifs, scolaires, culturel et sportif, ainsi que réaliser les travaux nécessaires de mise en conformité de ces bâtiments	3 - à réaliser dans les 6 ans	Gestion des bâtiments communaux (bâti) - Ecole de Clabecq	Transformation des sanitaires (P3)	TRV
215	Assurer un entretien régulier des bâtiments administratifs, scolaires, culturel et sportif, ainsi que réaliser les travaux nécessaires de mise en conformité de ces bâtiments	3 - à réaliser dans les 6 ans	Gestion du patrimoine communal (bâti) - École de Saintes	Amélioration acoustique de la salle de gymnastique (P3)	TRV

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
35	Assurer une protection de la biodiversité, du bien-être animal et de la qualité des eaux	1 - à réaliser dans les 2 ans	Soutenir des projets pédagogique lié à la biodiversité - ex : parc pédagogique de l'école de Saintes	Finaliser l'aménagement de la mare à Saintes	SRH
438	Assurer une protection de la biodiversité, du bien-être animal et de la qualité des eaux	1 - à réaliser dans les 2 ans	Améliorer la qualité de l'eau de distribution localement pour préserver la santé de la population	- Mise en place de dispositifs de filtration à des endroits stratégiques de la Ville et jugés pertinents vis-à-vis du risque pour les enfants :	EML
42	Assurer une protection de la biodiversité, du bien-être animal et de la qualité des eaux	1 - à réaliser dans les 2 ans	Améliorer la qualité d'eau des rivières	Assurer une meilleure qualité des eaux de surface sur le territoire de Tubize, en protégeant la biodiversité, le bien-être animal et les milieux aquatiques. Actions principales : 1/Lutte contre les rejets illégaux d'eaux usées : o Identification des contrevenants (zones avec ou sans égouttage). oSensibilisation, mise en demeure et sanctions en cas de non-conformité. 2/Lutte contre les déchets et dépôts sauvages en bord de rivières, en collaboration avec les agents constatateurs environnement. 3/Suivi et mise en œuvre du programme d'actions du Contrat Rivière Senne (CRS) 2026-2028 et suivants, pour toutes les actions pertinentes sur le territoire de Tubize. 4/Suivi de la réalisation du collecteur du Hain, mené par l'inBWV, en vue d'un meilleur traitement des eaux usées.	EML
62	Assurer une protection de la biodiversité, du bien-être animal et de la qualité des eaux	2 - à réaliser dans les 4 ans	Lutter contre la maltraitance animale	- En cas de maltraitance animale : faire effectuer des contrôles par les agents constatateurs environnement - Faire respecter le Code wallon du bien-être animal	EML
36	Assurer une protection de la biodiversité, du bien-être animal et de la qualité des eaux	2 - à réaliser dans les 4 ans	Protéger les espèces - les abeilles	Collaboration avec un apiculteur de la région par une mise à disposition d'un terrain	EML
458	Assurer une protection de la biodiversité, du bien-être animal et de la qualité des eaux	2 - à réaliser dans les 4 ans	Augmenter le nombre de réserves naturelles sur le territoire via une demande d'agrément pour les terrains communaux identifiés	- Réaliser une étude de faisabilité portant sur les terrains communaux "naturels" tels que la ZIT du Laubecq, la ZEC du Mussain, l'ancienne ligne 106, ... afin de voir leur pertinence écologique pour être mis sous statut de Réserve Naturelle - En fonction des résultats, proposer un contrat de gestion du/des site(s) concerné(s) avec un organisme agréé qui pourra se charger du dossier de création de la réserve naturelle et en assurer la gestion (modèle/ex : Val de Coeurcq)	EML
63	Assurer une protection de la biodiversité, du bien-être animal et de la qualité des eaux	2 - à réaliser dans les 4 ans	Création du salon du bien être animal	- Un tous les 6 ans - Budgétiser et estimer les ressources utiles - Fixer une date et un lieu - Contacter les professionnels du secteur, les partenaires, réseaux locaux - Organiser les stands - Animations, catering, matériel - Travailler la promotion de l'événement avec le service com - Evaluer l'action	SVC
31	Assurer une protection de la biodiversité, du bien-être animal et de la qualité des eaux	2 - à réaliser dans les 4 ans	Renforcer ou recréer des corridors écologiques	- Cibler les liaisons écologiques reprises dans le maillage écologique du Brabant wallon - Renforcer le fauchage tardif dans les zones adéquates - Améliorer la ripisylve en bord de cours d'eau - Demander au SPW ARNE - DNF/ DNEV la formation gratuite relative à la gestion des bords de routes et au patrimoine botanique, ainsi qu'une formation sur la ripisylve pour les services Espaces Verts	EML
65	Assurer une protection de la biodiversité, du bien-être animal et de la qualité des eaux	2 - à réaliser dans les 4 ans	Mise en oeuvre d'un nouveau règlement de travail autorisant les animaux dans l'administration	- Rédaction d'un règlement autorisant les animaux dans l'administration - Validation par le Collège communal - Modification du Règlement de travail - Informer le CSC - Validation par le Conseil - Validation par la Tutelle	SRH
32	Assurer une protection de la biodiversité, du bien-être animal et de la qualité des eaux	3 - à réaliser dans les 6 ans	Lutter contre les EEE (espèces exotiques envahissantes)	- Prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes - atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires (ex : lutte contre le frelon asiatique, berce du Caucase, balsamine de l'Himalaya,...)	EML
61	Assurer une protection de la biodiversité, du bien-être animal et de la qualité des eaux	3 - à réaliser dans les 6 ans	Proposer des actions en faveur du bien-être animal	- Répondre à l'appel à projet annuel du SPV sur le bien-être animal - Réaliser une étude de faisabilité concernant la création de nouveaux parcs canins et/ou canisites sur l'entité	EML

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
432	Créer des moments de fêtes et de rassemblements	1 - à réaliser dans les 2 ans	Inviter l'ASBL Tubize en Vie à intégrer dans ses activités divers projets destinés aux jeunes, et de soumettre à la Ville une adaptation du contrat de gestion détaillant le calendrier, la mise en œuvre ainsi que le financement de ces initiatives	Les projets concernés sont les suivants : •Grande Braderie & Foire du Betchard : Soutenir l'économie locale et l'identité tubizienne en organisant un grand événement festif combinant braderie et foire artisanale. •Carnaval des enfants : Renforcer l'identité locale et la cohésion en relançant le carnaval populaire. •Grande Fête des Quartiers/voisins : Renforcer l'esprit de voisinage en organisant une journée conviviale annuelle par quartier et en optimisant la promotion pour inviter davantage de citoyens. •Bal populaire du 21 juillet : Créer un rendez-vous intergénérationnel en organisant un bal en plein air avec orchestre, animations, restauration typique et feux d'artifice. •Parade lumineuse d'hiver : Créer un moment poétique et collectif en organisant un défilé participatif avec lampions et animations lumineuses. •Senne en fête – redécouverte du canal : Valoriser le patrimoine naturel et fédérer la population en organisant une journée festive au bord du canal. Conclure le contrat de gestion avec l'ASBL et vérifier son exécution régulièrement	SAG
453	Créer des moments de fêtes et de rassemblements	1 - à réaliser dans les 2 ans	Organiser des événements afin de mieux célébrer la fête nationale du 21 juillet	Il s'agit de créer un événement festif et d'améliorer les activités protocolaires Mener ce projet en partenariat avec l'OT, avec l'ASBL Tubize en vie et avec les associations patriotiques Proposer au collège un programme d'activités Mettre en œuvre ce programme d'activités	SVC
423	Créer des moments de fêtes et de rassemblements	3 - à réaliser dans les 6 ans	Comité des fêtes : Améliorer la visibilité, la cohésion et la dynamisation locale en coordonnant un calendrier commun pour les événements locaux.	- Créer un formulaire e-guichet pour l'intégration des événements dans l'agenda du site - Mise en avant sur la première page du site pour maximiser la visibilité de cette possibilité - Faire une campagne de promotion sur nos médias et auprès du monde associatif - Evaluer	COM
23	Créer des synergies entre services ou institutions visant à améliorer les process et réaliser des économies d'échelle	2 - à réaliser dans les 4 ans	Développer des synergies avec le CPAS concernant la gestion des ressources humaines	Intégrer l'équipe RH du CPAS au sein de l'Hôtel de Ville. Développer une collaboration concernant les matières communes (statut/règlement/recrutement/évaluation ...)	SRH
138	Créer des synergies entre services ou institutions visant à améliorer les process et réaliser des économies d'échelle	2 - à réaliser dans les 4 ans	Développer des synergies entre les services de la Ville, du CPAS, de la RDI et de l'OT - Ces synergies pourront prendre la forme de fusion de service	Concernant le CPAS, mettre en œuvre les actions prévues par le Décret du 19 juillet 2018, notamment : participation réciproque des DG aux comités de direction ; rédaction d'un rapport relatif aux synergies existantes et à développer entre la Ville et le CPAS Analyse des synergies et des ressources humaines (via une société externe). Les synergies identifiées sont les suivantes : Travaux : synergie humaine, matérielle et budgétaire: CPAS ; RDI ; OT Finances : synergie humaine, matérielle et budgétaire Marché public : synergie humaines Informatique : synergie humaine, matérielle et budgétaire GRH : synergie humaine, matérielle et budgétaire Service interne de prévention : synergie humaine, matérielle et budgétaire Nettoyage : synergie humaine, matérielle et budgétaire	SAG
103	Créer des synergies entre services ou institutions visant à améliorer les process et réaliser des économies d'échelle	2 - à réaliser dans les 4 ans	Gestion du service "Dépenses" - Fusion des compétences Marchés Publics CPAS et de la Ville		SDE
105	Créer des synergies entre services ou institutions visant à améliorer les process et réaliser des économies d'échelle	2 - à réaliser dans les 4 ans	Fusion du service Finance de la Ville et du CPAS	- Création d'un service Finance Commun - Elaboration des budgets et des comptes en partenariat	FIN
454	Créer des synergies entre services ou institutions visant à améliorer les process et réaliser des économies d'échelle	2 - à réaliser dans les 4 ans	Organiser la fusion des services techniques et des services sociaux de la Ville et du CPAS	En ce qui concerne les services techniques, donner une priorité aux services de nettoyage.	SAG

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
393	Créer des échanges et des partenariats avec d'autres villes	1 - à réaliser dans les 2 ans	Inviter l'ASBL Comité de Jumelage de Tubize à intégrer dans ses activités un projet destiné à favoriser les échanges de jeunes, et de soumettre à la Ville une adaptation du contrat de gestion détaillant le calendrier, la mise en œuvre ainsi que le financement de ces initiatives	Le projet concerné est le suivant : Organiser des échanges de jeunes dans le cadre du jumelage, notamment dans le cadre du projet européen Scandiano : voyages, correspondances, projets communs entre jeunes Conclure le contrat de gestion avec l'ASBL et vérifier son exécution régulièrement	SAG
392	Créer des échanges et des partenariats avec d'autres villes	1 - à réaliser dans les 2 ans	Organiser les 60 ans du jumelage en mai 2026	- Déterminer le lieu de cérémonie, collecter les archives et souvenirs, monter une expos, -Budgétiser et estimer les ressources utiles -Fixer une date et un lieu -Contacter les professionnels du secteur, les partenaires, réseaux locaux -Organiser les stands -Animations, catering, matériel -Travailler la promotion de l'événement avec le service com - Evaluer l'action	SVC
287	Créer des échanges et des partenariats avec d'autres villes	2 - à réaliser dans les 4 ans	Créer un partenariat permanent avec la Ville de Hal, notamment concernant les sujets de la sécurité, de la mobilité, de la gestion des eaux, du développement économique et de l'échanges de matériels et de bonnes		SAG
340	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	1 - à réaliser dans les 2 ans	Inclure progressivement dans les plan de pilotage des formations des enseignants à l'inclusion, l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations	- Favoriser l'accueil et l'intégration des enfants en situation de handicap, notamment via des aménagements spécifiques (ex : toilettes à Saintes) - Promouvoir la mixité des activités et des sports (ex : prévoir un jour spécifique pour la pratique du football lors des récréations pour les filles). - Renforcer la dimension d'égalité via une formation en utilisant les outils existants de la FWB (www.egalitefillesgarcons.cfwb.be), et via des actions menées avec les élèves (ex : co-construction d'une charte) - Favoriser les bourses et dons entre les années scolaires pour éviter le gaspillage et tendre vers plus de solidarité	SRH
323	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	1 - à réaliser dans les 2 ans	Développer l'écriture inclusive dans l'Administration	- Analyser les lois en vigueur - Mettre à jour la procédure - Publier la procédure - Organiser des sessions de formation ou des ateliers pour les agentes et agents sur l'écriture inclusive - Déterminer quel service devra appliquer la procédure et quels types de documents seront concernés - Évaluer	COM
329	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	1 - à réaliser dans les 2 ans	Sensibiliser la RDI à mener diverses actions	Organiser des activités sportives mamans et enfants Veiller aussi à la présence des femmes dans les structures de mouvement sportif Développer avec la RDI un plan d'action pour sensibiliser le monde sportif à l'importance d'encourager et de mobiliser d'avantage les femmes (affichages, évènements, ...) Développer un programme de lutte contre le décrochage sportif des adolescences (enseignement) Favoriser les entraîneurs et bénévoles mixtes Prévenir, sensibiliser et former aux violences dans le sport Organiser une exposition publique sur les femmes et le sport Augmenter la visibilité des sportives Répartir plus équitablement les locations de salles pour que femmes et hommes puissent pratiquer un sport: club de patins à roulettes de Lillois en demande de s'installer à Tubize. Proposer une Offre sportive adaptée aux parents	SVC
331	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	1 - à réaliser dans les 2 ans	Créer une fois par an un évènement d'accueil des nouveaux parents à la place de l'accueil des nouveaux nés	-Budgétiser et estimer les ressources utiles -Fixer une date et un lieu -Contacter les professionnels du secteur, les partenaires, réseaux locaux -Animations, catering, matériel -Travailler la promotion de l'événement et les invitations avec le service com - Evaluer l'action	SVC
333	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	1 - à réaliser dans les 2 ans	Former un agent à une meilleure inclusion de la diversité	Veiller à une formation et un accueil continue, à la diversité, pour tous les agents en contact avec une population étrangère Former un ou plusieurs agents communaux pour offrir un point d'accès pour les personnes LGBTQIA+ au sein de la commune	SRH

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
456	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	2 - à réaliser dans les 4 ans	Créer des trottoirs arcs en ciel aux endroits stratégiques (gare?, école?), en vue de renforcer dans l'espace public l'inclusion LGBTQIA+	Le projet sera mis en oeuvre qu'après vérification de sa légalité I trottoir durant la mandature	TRV
443	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	2 - à réaliser dans les 4 ans	Lutter localement contre le sexisme au travail	- Prospector sur les actions en Wallonie - Collaborer avec le service SRH - Budgétiser et analyser les ressources nécessaires - Mettre en oeuvre les actions choisies - Evaluer les actions	SVC
327	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	2 - à réaliser dans les 4 ans	Développer, en collaboration avec la Police, des campagnes de sensibilisation en vue de prévenir tout type de violence	Projet 1: Organiser des campagnes de sensibilisation - Collaborer et prendre connaissance du réseau existant - Réfléchir avec le réseau aux actions les plus opportunes pour sensibiliser le public - Collaborer avec le service COM - Evaluer Projet 2: Former les jeunes filles/les femmes au harcèlement de rue (répertorier les formations) - Budgétiser, analyser les ressources - Evaluer	SVC
317	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	2 - à réaliser dans les 4 ans	Plan Genre communal	Désigner sur base volontaire une personne référente genre dans chaque service et cabinet Organiser une formation sur le genre auprès des élus et référents en collaboration avec l'IEFH et le SPW IAS et collaborer dans la création du plan et être garant du suivi et évaluation	SAG
320	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	2 - à réaliser dans les 4 ans	Aider à la coordination des événements des associations autour du 8 mars et du 25 novembre	- Mettre en place une plateforme de partenaires - Organiser des rencontres préparatoires - S'appuyer sur le service COM pour la promotion - Analyse des ressources	SVC
337	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	2 - à réaliser dans les 4 ans	Intégrer la collecte d'informations relatives au genre dans le formulaires de demande de subvention	Demandes de Subvention : modification du formulaire pour ajouter une dimension de genre et d'inclusion Mentionner l'obligation légale d'intégrer la dimension de genre dans les documents qui fixent une subvention	FIN
324	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	2 - à réaliser dans les 4 ans	Lutter contre les biais à l'embauche	Former un ou plusieurs agents communaux pour offrir un point d'accès pour les personnes LGBTQIA+ au sein de la commune (P3)	SRH
326	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	2 - à réaliser dans les 4 ans	Informier le personnel communal en contact avec la population à la détection des signaux de violences et leur indiquer ce qu'ils peuvent faire s'ils sont face à cette situation. (ex personnel du CPAS, bibliothèque, service population, direction d'école)		SRH
319	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	3 - à réaliser dans les 6 ans	Rassembler dans la mesure du possible des données genrées	- Se renseigner auprès des pouvoirs publics pour optimiser le travail des référents - Trouver des formations sur le genre (pour les référents genre) - Chaque référent est chargé de répertorier des données genrées - Proposer des actions à mener au sein de son service. - Budgétiser et analyser les ressources - Evaluer	SVC
330	Développer des actions visant à prévenir tout type de discrimination	3 - à réaliser dans les 6 ans	Organisation d'Afterwork féminins thématiques, ayant pour but de développer un réseau féminin de Tubize : (travailler avec des volontaires ou du personnel de la Ville)	Femmes & leadership local : échanges avec des femmes dirigeantes (cheffes de service, bourgmestres, entrepreneuses...) Changer de cap : témoignages de femmes ayant opéré une reconversion professionnelle Mentorat féminin : rencontre entre femmes expérimentées et jeunes en début de carrière ou en recherche d'emploi ou de stage	SVC
15	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	1 - à réaliser dans les 2 ans	Ecole de Clabecq - Mise en oeuvre du plan de pilotage (contrat d'objectifs)	Mise en oeuvre du contrat d'objectifs fixé dans le plan de pilotage Prévoir des des réunions d'état d'avancement Evaluation intermédiaire à prévoir	ECC
386	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	1 - à réaliser dans les 2 ans	Améliorer la fréquentation de l'académie	Sondage d'évaluation auprès des élèves et des parents afin d'évaluer ce qui doit être amélioré (P3) Promouvoir l'école du dehors sur base volontaire (P1) Promouvoir l'académie lors des évènements (P2)	ACA

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
384	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	1 - à réaliser dans les 2 ans	Concevoir un logo moderne pour l'ensemble des écoles et l'Académie de la Ville	- Analyser la faisabilité en interne ou via un graphiste externe - Budgétiser et analyser les ressources nécessaires - Définir les principes graphiques et la palette de couleurs du nouveau logo - Élaborer plusieurs propositions de logo à soumettre à validation aux directions d'écoles, puis au Collège communal. - Référencer les emplacements où intégrer ces nouveaux logos - Mettre en œuvre le déploiement - Évaluer	COM
14	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	1 - à réaliser dans les 2 ans	Ecole de Saintes - Mise en oeuvre du plan de pilotage (contrat d'objectifs)	Mise en oeuvre du contrat d'objectifs fixé dans le plan de pilotage Prévoir des des réunions d'état d'avancement Evaluation intermédiaire à prévoir	ECS
375	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	1 - à réaliser dans les 2 ans	Prévoir une réunion annuelle pour diminuer l'impact sur le service bâtiment des activités des écoles (ex: podium...)	Le service tient la réunion une fois par an.	SRH
16	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	1 - à réaliser dans les 2 ans	Ecole d'Oisquercq - Mise en oeuvre du plan de pilotage (contrat d'objectifs)	Mise en oeuvre du contrat d'objectifs fixé dans le plan de pilotage Prévoir des des réunions d'état d'avancement Evaluation intermédiaire à prévoir	ECO
378	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	2 - à réaliser dans les 4 ans	Etudier la mise en place de l' "école du dehors"	Réaliser une étude de faisabilité, auprès des équipes pédagogiques, de la mise en place de l'école du dehors	SRH
459	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	2 - à réaliser dans les 4 ans	Vérifier que les formations dans le cadre de l'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) soient bien réalisées dans toutes les écoles de la Ville	Obtenir annuellement des chiffres sur les formations faites dans toutes les écoles de la Ville et rappeler l'obligations aux écoles qui ne remplissent pas ces objectifs de formation.	SRH
383	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	2 - à réaliser dans les 4 ans	Améliorer les pages Internet dédiées aux écoles	- Intégrer Les pages dans le site Internet de la Ville - Réaliser une analyse de faisabilité auprès d'Imio - Budgétiser et analyser les ressources nécessaires - Analyser la gestion et l'utilisation des pages existantes - Mise en œuvre - Évaluer	COM
387	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	2 - à réaliser dans les 4 ans	Réaliser progressivement des projets visant à proposer une offre pédagogique innovante	Révision de l'horaire de fin de journée dans les écoles communales, le projet vise à envisager une révision des horaires de fin de journée afin d'harmoniser la sortie des classes avec les autres écoles, tout en tenant compte des contraintes pédagogiques et logistiques propres à l'enseignement communal (P3) Mise en place de cours de natation (P2) Apprentissage de l'équilibre et du vélo dès la 3 ème maternelle (P1) Développement Climat scolaire (harcèlement) (P1) Encourager des collations saines (P1) Développer les activités citoyennes et commémoratives, notamment la commémoration du 11 novembre (P1) Organiser des brigades petits jardiniers / Journées salopette (P2)	SRH
388	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	2 - à réaliser dans les 4 ans	Intégrer progressivement dans le plan de développement de l'académie, des projets visant à améliorer l'offre pédagogique	Révision de l'offre de cours (comédie musicale, numérique) (P3) Création d'une section Beaux-Arts (dessin) (P4) Développement d'activités pour rebooster la fréquentation (P2) Etudier la possibilité de mettre en place un spectacle type "revue" (P2) Prévoir un partenariat avec école du Renard en face pour utiliser leurs locaux (P1)	ACA
389	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	2 - à réaliser dans les 4 ans	Développer une politique de zéro déchets dans toutes les écoles et l'académie	Actions : poubelles à tri, interdire les déchets dans les écoles, imposer la gourde, limité les repas non consommés, installer des fontaines à eau Participer au Label Plus Propre	SRH

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
391	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	2 - à réaliser dans les 4 ans	Optimiser la gestion administrative des écoles et de l'académie	Harmonisation de gestion des applications informatiques / outils utilisés Prévoir des décomptes périodiques Prévoir une procédure pour les dettes scolaire avec les directions d'école Développer des outils de formations pour les agents temps de midi Permettre une inscription en ligne pour l'académie (et maintenir les inscriptions en présentiel pour ceux qui le souhaitent) Evaluer la plus-value de maintenir l'octroi d'un PC à chaque enseignant	SRH
460	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	2 - à réaliser dans les 4 ans	Accompagner nos opérateurs AES agréés (ISBW, CEDF) dans leur mise en place d'un AES de qualité à Tubize, vérifier que les opérateurs ATL non agréés ONE se soient bien déclarés auprès de l'ONE et les sensibiliser à se conformer à un code de qualité de l'accueil.	Retravailler la convention ISBW au regard des besoins de l'ISBW mais surtout des réalités de la Ville (locaux, nettoyage, encombrants, travaux, ALE, ...) Vérifier que les opérateurs ATL non agréés ONE soient déclarés à l'ONE et ne soutenir que ceux-ci en tant que Ville (site internet, promotion ATL, mise à dispositions de locaux, ...) Sensibiliser les opérateurs ATL non agréés ONE à un code de qualité de l'accueil, en CCA, sur le terrain et par tout autre moyen de communication (e-mails, appels, ...)	ATL
382	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	3 - à réaliser dans les 6 ans	Pour le site de l'école d'Oisquercq, dresser un plan de modernisation des infrastructures	Protéger les élèves du soleil en été. Pose de toiles d'ombrage ou végétaux pour créer des zones d'ombre	TRV
385	Développer un enseignement de qualité, ouvert à tous et résolument moderne	3 - à réaliser dans les 6 ans	Créer un canevas commun pour les bulletins délivrés par les écoles communales		SRH
295	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	1 - à réaliser dans les 2 ans	Renforcer le contrôle de la mise en œuvre des mesures contenues dans le plan global de prévention (Loi sur le bien-être au travail)	En vue de soutenir les agents chargés de la mise en œuvre des mesures de prévention, le service interne de Prévention prendra régulièrement contact avec eux afin de faire le point sur l'exécution des mesures. Le rapport du conseiller en prévention interne comprendra une évaluation de la réalisation des mesures de prévention.	SIP
313	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	1 - à réaliser dans les 2 ans	Garantir que le processus d'évaluation du personnel fonctionne correctement notamment concernant le respect des délais, la précision des objectifs donnés au collaborateur et la qualité de la motivation de l'aptitude appréciée du collaborateur	Mettre en place des procédures, notamment digitalisées, visant à garantir que les décisions d'évaluation soient arrêtées dans les délais légaux, moyennant si nécessaire un système de rappel adressés aux évaluateurs. Mettre en place des procédure visant à détecter les évaluations incomplètes tant en ce qui concerne la précision des objectifs donnés qu'en ce qui concerne la qualité de la motivation des cotes. Organiser des entretiens de rappel de formation avec les évaluateurs qui produisent des évaluations qui méritent d'être	SRH
288	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	1 - à réaliser dans les 2 ans	Régulariser les emplois de responsables de services/départements qui sont occupés par des agents assurant actuellement la fonction	Prévoir au plan d'embauche ces régularisations. Organiser des examens de recrutement/de promotion.	SRH
1	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	1 - à réaliser dans les 2 ans	En vue de développer une "culture d'entreprise" au sein de l'administration, réaliser une charte reflétant les valeurs défendues par l'administration	La charte des valeurs doit permettre au personnel d'exercer leurs métiers en toute connaissance de leurs droits mais aussi de leurs devoirs. Organiser une rencontre Collège/Codir en vue de débattre des valeurs proposées. Validation de la charte par le Collège communal et par le Conseil communal de la charte. Établir un plan de communication relatif aux valeurs institutionnelles	SRH
8	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	1 - à réaliser dans les 2 ans	Onboarding (Phase 2) - Assurer une formation d'accueil et mettre en place un tutorat pour les nouveaux agents recrutés	Consacrer une journée (voir une demie-journée) de formation en interne à l'accueil des nouveaux agents Désigner, pour chaque nouvel agent, un tuteur pendant la période d'intégration au sein de l'Administration.	SRH
9	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	1 - à réaliser dans les 2 ans	Adapter, modifier et mettre en place le statut général du personnel (y compris les conditions de recrutement/promotion et évolution de carrière) et le règlement de travail	Rédiger, adapter et faire valider par les autorités de tutelle le statut général du personnel (en ce compris les conditions de recrutement/de promotion et d'évolution de carrière) ainsi que le règlement de travail.	SRH
124	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	1 - à réaliser dans les 2 ans	Désigner un référent informatique, en charge notamment de l'IA, pour chaque service.	Les limites de la mission du référent informatique sont précisées. Un référent est désigné dans chaque service.	INF
13	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	1 - à réaliser dans les 2 ans	Mise en place du Plan de Développement des Compétences Professionnelles (PDCP - nouveau système d'évaluation du personnel enseignement et des directions mis en place par la FWB).	- Participation des directions et du Pôle enseignement aux formations proposées par le CECF et l'IFC. - Rédaction d'un modèle de PSCP - Mise en place d'une procédure (planification, priorisation, méthodologie,...) - Evaluation de l'utilisation et du suivi par le PO, en collaboration avec les directions	SRH

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
22	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	1 - à réaliser dans les 2 ans	Organiser des réceptions dédiées à honorer les événements marquants de la carrière des membres du personnel (départ pension, distinctions honorifiques)	Organiser, 2 x/an avec la collaboration du SVC, une réception pour honorer les départs en pension ainsi que les distinctions honorifiques et les nomination du personnel enseignant	SRH
290	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	2 - à réaliser dans les 4 ans	Élaborer un plan de formation du personnel	Mettre en place un plan de formation via l'application ERH – gestion des formations	SRH
289	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	2 - à réaliser dans les 4 ans	Soutenir et accompagner les managers par l'interne et par l'externe (éval/recadrage/organisation du travail/com/Bien-être au travail -prévention des conflits ...)	Prévenir les risques psychosociaux en vue d'améliorer le bien-être au travail, l'ambiance et la cohésion d'équipe (objectif : diminution des demandes d'analyse de charge psychosociale).	SRH
293	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	2 - à réaliser dans les 4 ans	Rénover et actualiser le cadre organique du personnel communal (phase 2 de la réforme initiée en 2017)	Réformer le cadre de la Ville. Valider le nouveau cadre organique par le Tutelle.	SRH
10	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	2 - à réaliser dans les 4 ans	Créer des plans internes d'urgence pour tous les bâtiments de la Ville occupés par du personnel communal	Ces plans détaillent les consignes de sécurité, le fonctionnement des équipes de première intervention, l'organisation des exercices d'évacuation, la définition du lieu de rassemblement après l'évacuation, les modalités de recensement des personnes, les différents plans d'étages, l'ensemble des procédures relatives à la détection incendie, les consignes en cas de détection gaz, en cas d'alerte à la bombe, d'alerte nucléaire, d'alerte SEVESO (établissements à proximité d'industries concernées), en cas de bioterrorisme, d'accident grave,...	SIP
291	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	2 - à réaliser dans les 4 ans	Améliorer la communication interne au sein de l'administration communale	Continuer à développer des lignes de conduite et des procédures de travail. Organiser des séances d'informations sur site auprès du personnel.	SRH
292	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	3 - à réaliser dans les 6 ans	Mettre à jour des descriptions de fonction du personnel communal y compris le personnel détaché	Donner accès pour chaque agent à sa description de fonction	SRH
5	Garantir une gestion des ressources humaines dans le but de développer un service public de qualité fondé notamment sur le maintien du bien-être du personnel	3 - à réaliser dans les 6 ans	Etudier la possibilité de dématérialiser les documents gérés par le service du Personnel	Présenter au Collège une étude de faisabilité portant notamment sur une éventuelle externalisation des prestations à réaliser, en s'inspirant des pratiques utilisées dans d'autres services publics.	SRH
299	Gérer de manière efficiente le patrimoine communal	1 - à réaliser dans les 2 ans	Etablir une procédure visant à organiser légalement la vente ou l'évacuation des biens mobiliers de la Ville	Chaque service de l'administration sera tenu d'appliquer la procédure.	TRV
121	Gérer de manière efficiente le patrimoine communal	1 - à réaliser dans les 2 ans	Démolition et reconstruction du pavillon à l'Ecole de Clabecq - Site Square Larcier (Aubépines) - FWB-PRR - Action PAEDC n°108	Démolition et reconstruction du pavillon à l'Ecole de Clabecq - Site Square Larcier (Aubépines)	TRV
248	Gérer de manière efficiente le patrimoine communal	1 - à réaliser dans les 2 ans	Stabilisation des églises et cures, faire intervenir des ingénieurs en stabilité	Il s'agit de l'église et la cure Ste Gertrude, et, si nécessaire, des autres églises	TRV
222	Gérer de manière efficiente le patrimoine communal	1 - à réaliser dans les 2 ans	Gestion du patrimoine communal (bâti) - Optimisation énergétique des bâtiments communaux	- Finaliser le PIC restauration de la toiture de l'Hôtel de Ville. - Définir des projets prioritaires.	TRV
134	Gérer de manière efficiente le patrimoine communal	1 - à réaliser dans les 2 ans	Valorisation financière des terrains individuels (lots simples) et appartements acquis par la ville ou la RFI	Vente des appartements reçus en charge d'urbanisme, il s'agit notamment : - 1 appartement acquis à la Ferme Dupont en gestion aux HSRP - 1 appartement en cours de construction Mondy (Immosphère). - Lot n°4 du lotissement Chant des Oiseaux.	TRV
137	Gérer de manière efficiente le patrimoine communal	2 - à réaliser dans les 4 ans	Patrimoine - Mise à jour et révision des conventions de mise à disposition, de location et de gestion.	Redéfinition les responsabilités de chaque occupant	TRV

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
135	Gérer de manière efficiente le patrimoine communal	2 - à réaliser dans les 4 ans	Valorisation financière et immobilière de la parcelle "Soeurs Tichoux" à Clabecq		TRV
219	Gérer de manière efficiente le patrimoine communal	2 - à réaliser dans les 4 ans	Gestion du patrimoine communal (bâti) - Mettre en place une gouvernance rigoureuse du patrimoine communal en s'appuyant sur un cadastre exhaustif des bâtiments afin de justifier, de manière objectivée, les décisions de rénovation, de vente ou de réaffectation.	Recourir si nécessaire à un prestataire externe	TRV
274	Gérer de manière efficiente le patrimoine communal	3 - à réaliser dans les 6 ans	Etude de la construction d'un nouveau centre administratif de la Ville de Tubize qui regroupera aussi le CPAS	Trouver un lieu Présenter au Collège une étude de faisabilité	TRV
136	Gérer de manière efficiente le patrimoine communal	3 - à réaliser dans les 6 ans	Valorisation financière et immobilières du Clos Bayard	La Ville, via sa Régie foncière et immobilière, a acquis la propriété sise au Clos Bayard comprenant une villa et des terrains d'une contenance de +/- 5ha 18a 90ca, - Analyse des opportunités de valorisation de cet investissement via Igretec ou Eucetia - Lancement du projet.	TRV
223	Gérer de manière efficiente le patrimoine communal	3 - à réaliser dans les 6 ans	Gestion du patrimoine communal (bâti) - Redéfinir la finalité de la Ferme Massart et sur l'aménagement du site		TRV
100	Gérer de manière transparente les finances communales	1 - à réaliser dans les 2 ans	Améliorer la gestion des entités consolidées	- Elaboration d'un calendrier de transmission des budgets et des comptes - Analyse des données fournies - Suivi trimestriel des dépenses et recettes - Suivi trimestriel de leur trésorerie	FIN
102	Gérer de manière transparente les finances communales	1 - à réaliser dans les 2 ans	Renforcer les relations avec le CRAC	Indicateurs de résultat - Mise en place d'un plan de gestion en rapport avec le PST - Respect des balises de personnel et de fonctionnement - Respect des ratios d'investissements - Répondre aux attentes du CRAC en matière de gestion des finances communales	FIN
107	Gérer de manière transparente les finances communales	1 - à réaliser dans les 2 ans	Mise en place des 3 modules du Flux Finances de Civadis : - La gestion des bons de commande - La gestion des factures entrantes - La gestion des mandats de paiement	Afin d'améliorer l'efficacité et la transparence de sa gestion financière, la Ville déploie la solution "Flux Finances" de Civadis. Cette solution digitalise l'ensemble du traitement des dépenses en reliant de manière fluide les bons de commande, les factures entrantes et les mandats de paiement. Grâce à l'acceptation des factures électroniques et à la signature électronique des mandats, la Ville réduit sa charge administrative, accélère les processus de validation et garantit la conformité légale. Accessible à tous les services via navigateur ou mobile, Flux Finances permet également une meilleure traçabilité, une automatisation des tâches clés et une intégration directe avec les outils de gestion documentaire et comptable existants. Ce projet contribue ainsi pleinement à la modernisation de l'administration communale.	FIN
294	Gérer de manière transparente les finances communales	1 - à réaliser dans les 2 ans	Réformer le règlement de mise à disposition des salles communales et du matériel afin de limiter les prestations du personnel communal	- Se renseigner sur les règlements des autres communes - Etablir un nouveau règlement sur l'expérience de service et des autres communes - Prendre des avis auprès des services: TRV, FIN, SAG et DG. - Validation du nouveau règlement par le service communal - Evaluer	SVC
6	Gérer de manière transparente les finances communales	1 - à réaliser dans les 2 ans	Renforcer le contrôle des finances communales	Nommer le vérificateur de la caisse communale Mettre en place un audit de la situation des risques financiers Sensibiliser les agents du service à la problématique	FIN
449	Gérer de manière transparente les finances communales	1 - à réaliser dans les 2 ans	Réaliser la "Campagne confort" initiée par le SPF Finances ayant pour but l'actualisation des revenus cadastraux	Obtenir la liste des biens sans confort Envoyer un courrier au citoyens (lettre d'accompagnement + formulaire du SPF) Au besoin, permettre aux citoyens de venir dans les locaux pour les aider à remplir les formulaires Envoyer un rappel aux citoyens n'ayant pas donné suite au 1er courrier Encoder les modifications dans URBAIN et y mettre le formulaire en annexe	URB

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
98	Gérer de manière transparente les finances communales	1 - à réaliser dans les 2 ans	Gestion des subsides à octroyer par le Conseil Communal	- Création d'un nouveau formulaire de demande de subside - Etablissement d'un calendrier avec dates * pour le dépôt d'une demande de subside * pour la décision d'octroi ou non * pour le paiement du subside - Révision des critères d'attributions	FIN
99	Gérer de manière transparente les finances communales	2 - à réaliser dans les 4 ans	Améliorer la gestion des dotations en faveur des fabriques d'Eglise	- Elaboration d'un calendrier de transmission des budgets et des comptes - Analyse des données fournies - Analyse des demandes extraordinaires d'entretien de leurs bâtiments	FIN
296	Gérer de manière transparente les finances communales	2 - à réaliser dans les 4 ans	Moderniser les procédures de paiement des dépenses de la régie foncière et immobilière (RFI)	Les procédures nécessaires seront rédigées Les processus d'engagement des dépenses et des paiement seront informatisés	FIN
101	Gérer de manière transparente les finances communales	2 - à réaliser dans les 4 ans	Améliorer le contrôle des subventions octroyées	Mette en place un calendrier de transmission des budgets et des comptes A partir de 3000€ de subside, chaque bénéficiaire sera censé justifier l'utilisation de ces subsides reçus ; sont concernés par exemples l'AMO, L'ACAT, le Centre Culturel	FIN
437	Gérer de manière transparente les finances communales	2 - à réaliser dans les 4 ans	Favoriser une collaboration renforcée entre le service Dépenses et les services du département des Travaux concernant la gestion des marchés publics.	Mettre en place une synergie entre le service Dépenses et les services du département des Travaux afin de renforcer l'usage du logiciel 3P dans le suivi des marchés publics, tant au niveau des procédures de passation des marchés publics que des procédures relatives à leur exécution. Cette démarche permettrait notamment de générer automatiquement des procès-verbaux de carence, en particulier pour les marchés publics relatifs à des projets subventionnés.	SDE
108	Gérer de manière transparente les finances communales	2 - à réaliser dans les 4 ans	Centralisation des contestations de factures : - Etablissement d'une procédure de gestion des factures entrantes et des contestations - Rappel de la procédure à l'ensemble des services	Afin d'assurer un traitement efficace, cohérent et conforme des contestations de factures, la Ville mettra à jour une procédure centralisée via le service Finances. Toute contestation devra être adressée officiellement au fournisseur par le service Finances, et ce, exclusivement via le système de gestion électronique des documents (GED). Il n'appartiendra donc plus aux autres services de prendre contact directement avec les fournisseurs à ce sujet.	FIN
282	Gérer de manière transparente les finances communales	3 - à réaliser dans les 6 ans	Enclencher une diminution progressive de la fiscalité	Diminuer la taxe additionnelle au précompte immobilier	FIN
436	Gérer de manière transparente les finances communales	3 - à réaliser dans les 6 ans	Intégrer et optimiser l'utilisation du logiciel 3P ou de la plateforme fédérale e-Procurement pour tous les marchés supérieurs à 3 000 € émanant de tous les services de l'administration, tout en élargissant l'accès au logiciel 3P pour un plus grand nombre d'agents.	Le service Dépenses intégrera progressivement dans le logiciel 3P tous les marchés de chaque service d'un montant supérieur à 3 000 € afin d'en assurer le suivi. Compte tenu du coût du logiciel 3P, l'usage de e-Procurement sera envisagé pour les marchés d'un montant peu élevé. Examiner les différentes options permettant d'élargir l'accès au logiciel 3P pour un plus grand nombre d'agents, afin d'assurer le suivi des dossiers de marché public d'un montant élevé.	SDE
297	Gérer de manière transparente les finances communales	3 - à réaliser dans les 6 ans	Clarifier le fonctionnement des Amicales des écoles communales et de l'académie	Actuellement, les activités des amicales sont menées par les enseignants (fonctionnaires communaux), la séparation entre l'école (service communal) l'amicale (association de fait) n'est donc que fiction. L'objectif est d'avoir la garantie que la gestion des finances des amicales soit conforme aux dispositions légales et réglementaires régissant les finances communales	FIN
56	Gérer les déchets en vue de réduire leur production et de renforcer le tri	1 - à réaliser dans les 2 ans	Améliorer la gestion de la collecte des déchets dans les poubelles publiques	- Etude portant sur la rationalisation des poubelles publiques sur le territoire - Etudier le placement de poubelles à tri dans certaines institutions publiques - Vérifier où le placement de nouvelles poubelles sont nécessaires (prévoir un budget)	TRV
54	Gérer les déchets en vue de réduire leur production et de renforcer le tri	1 - à réaliser dans les 2 ans	Analyser les possibilités d'augmenter le nombre des points d'apport volontaire (PAV)	- Réaliser un état des lieux de la situation existante (nombre de sites, taux de remplissage, fréquence d'utilisation, déchets ménagers et/ou déchets organiques, ...) - Optimaliser les PAV existants - Réaliser une étude de faisabilité pour l'implantation de points d'apport volontaire (PAV) complémentaires sur Tubize et au sein des 3 villages (Oisquercq, Saintes et Clabecq)	EML

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
60	Gérer les déchets en vue de réduire leur production et de renforcer le tri	1 - à réaliser dans les 2 ans	Gestion de la collecte des déchets - Tolérance zéro pour les incivilités environnementales - Principe du pollueur - payeur	Etude pour la mise en place de caméras pour dépôts sauvage et non respect de collecte, Priorisation des agents constateurs sur les dépôts sauvage et les non respect des collectes, Mise en place d'une taxe supplémentaire pour le travail des agents communaux lors de ramassage de dépôts sauvage et déchets.	SAC
57	Gérer les déchets en vue de réduire leur production et de renforcer le tri	1 - à réaliser dans les 2 ans	Améliorer la gestion de la collecte des déchets	Réaliser une étude de faisabilité sur la gestion du parc à container et/ou de la collecte des déchets par un autre prestataire	EML
53	Gérer les déchets en vue de réduire leur production et de renforcer le tri	2 - à réaliser dans les 4 ans	Réduire la quantité de déchets - Sensibiliser les agents communaux au tri et à la réduction de déchets dans les différents bâtiments communaux		EML
52	Gérer les déchets en vue de réduire leur production et de renforcer le tri	2 - à réaliser dans les 4 ans	Réduire la quantité de déchets - Devenir une Ville engagée dans la démarche "zéro déchet"	Établir un plan d'actions assortis d'indicateurs ; Diffuser sur le territoire de Tubize les actions de prévention définies à l'échelle régionale ; Mettre à disposition des bonnes pratiques développées au niveau de la Ville ; Récupérer la subvention majorée régionale.	EML
410	Initier des projets en faveur de la jeunesse	1 - à réaliser dans les 2 ans	Mettre en place une politique jeunesse efficace et coordonnée en offrant accueil, informations, encadrement et accompagnement, et en créant des synergies avec les acteurs locaux, les écoles et les services jeunesse existants.	- Projet 1 (Art 20 PCS): Indicateurs: - Continuer à soutenir le travail de l'AMO - Refaire une convention en retravaillant les termes et conditions - Budgétiser et analyser les ressources - Evaluer	SVC
417	Initier des projets en faveur de la jeunesse	1 - à réaliser dans les 2 ans	Programme ambassadeurs jeunes : Créer un vrai dialogue entre la jeunesse et la politique en sélectionnant des jeunes pour co-construire des projets citoyens.	- Poursuivre le programme CCJ - Conseil communal des jeunes : Impliquer les jeunes dans la vie publique en optimisant et en faisant évoluer le conseil, en mettant en place des actions concrètes et en lançant des projets.	SVC
414	Initier des projets en faveur de la jeunesse	2 - à réaliser dans les 4 ans	Inviter l'ASBL Maison des jeunes de Tubize à intégrer dans ses activités un projet destiné à favoriser l'accès des jeunes à la culture, au sport et au numérique, et de soumettre à la Ville une adaptation du contrat de gestion détaillant le calendrier, la mise en œuvre ainsi que le financement de ces initiatives	Le projet concerné est le suivant : - Orientation vers activités culturelles, sportives, digitales : Favoriser l'accès à la culture, au sport et au numérique en mettant en place un dispositif d'orientation vers les activités locales. Conclure le contrat de gestion avec l'ASBL et vérifier son exécution régulièrement	SAG
411	Initier des projets en faveur de la jeunesse	2 - à réaliser dans les 4 ans	Réduire les incivilités et favoriser le lien social en ayant une équipe présente sur le terrain pour encadrer les jeunes.	Projet 1: favoriser les bonnes collaborations entre jeunes Indicateurs: - Identifier les associations et partenaires - Etablir une convention Projet 2: - Sensibiliser aux incivilités et assuétudes Indicateurs: - référencer et mettre en valeur les projets par les opérateurs existants (ex: projet MEGA)	ASS
421	Initier des projets en faveur de la jeunesse	3 - à réaliser dans les 6 ans	Jeux de rue en été : Créer des espaces sécurisés de socialisation en fermant des rues pour des jeux libres		EML
412	Initier des projets en faveur de la jeunesse	4 - à réaliser lors de la prochaine mandature	Projet identitaire des jeunes : Lutter contre le décrochage et développer la confiance en mettant en place un programme transversal de valorisation et d'accompagnement.	- Identifier les partenaires et le public cible - Travailler avec les partenaires sur les thématiques - Budgétiser et analyser les ressources - Evaluer	SVC
345	Initier des projets en faveur des aînés	1 - à réaliser dans les 2 ans	Etre à l'écoute des besoins des seniors via le CCCA	Créer du lien entre le CCCA et le Conseil Communal S'assurer d'une coordination du calendrier des activités des aînés (CCCA)	SVC

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
347	Initier des projets en faveur des aînés	1 - à réaliser dans les 2 ans	Inviter le CPAS à intégrer dans ses activités divers projets en faveur des aînés, et de soumettre à la Ville une adaptation de son PST détaillant le calendrier, la mise en œuvre ainsi que le financement de ces initiatives	Les projets concernés sont les suivants : - Evaluer et revoir le projet : "Moyen de transport de proximité" - Conserver le projet Passagés - Mener des actions contre l'isolement des séniors : Déposer un projet auprès de la province pour obtenir des subventions Bénévolats (voir CPAS, mobitween) ; réseau de "voisins solidaires" coordonné par la commune, pour veiller sur les personnes âgées isolées - Développer une offre de formation d'autoprotection pour les femmes de plus de 55 ans (Garance) - Lutter, soutenir et développer l'accompagnement des familles monoparentales avec relais famille mono et le CPAS (soins de santé, rencontre avec la police, cours de self-défense, ...)	SAG
349	Initier des projets en faveur des aînés	1 - à réaliser dans les 2 ans	Changer et réorganiser la journée Sport et Détente en Sport et Vitalité, le but étant de ramener le focus sur le sport et la santé	- Créer une Table Ronde réunissant les acteurs et actrices de la santé - Budgétiser et estimer les ressources utiles - Fixer une date et un lieu - Contacter les professionnels du secteur, les partenaires, réseaux locaux - Organiser les stands - Animations, catering, matériel - Travailler la promotion de l'événement avec le service com - Evaluer l'action	SVC
346	Initier des projets en faveur des aînés	2 - à réaliser dans les 4 ans	Informier sur ce qui est disponible pour tout senior de plus de 55 ans	- Répertoire les différents acteurs - Etudier le type de support adéquat en collaboration avec le service COM - Mener le projet en collaboration avec le CPAS	SVC
368	Initier des projets en faveur des familles	2 - à réaliser dans les 4 ans	Sensibiliser les parents aux services disponibles pour eux à Tubize	- Répertoire les différents services - Etudier le type de support adéquat en collaboration avec le service COM - Budgétiser et analyser les ressources - Evaluer	SVC
371	Initier des projets en faveur des familles	3 - à réaliser dans les 6 ans	Etre une ville « Family friendly » et améliorer l'accueil des familles dans les lieux publics	- Créer des espaces d'attentes pour les enfants dans les salles d'attentes communales (ex ; une petite table, des crayons, des livres pour lire ou colorier) (Pop, ACA, CAPS, RDI) - Prévoir une table à langer et adapter certains sanitaires avec une double planche dans les lieux suivants : Pop, ACA, CPAS, RDI, écoles - Sensibiliser les restaurants et espace accueillant des enfants dans notre commune à être des espaces « Family friendly	SIP
184	Installer et entretenir dans les espaces publics des équipements qui favorisent la convivialité des résidents	1 - à réaliser dans les 2 ans	Rationaliser et rénover les plaines de jeux existantes.	- Mise à jour du cadastre des plaines de jeux (localisation, nombre d'éléments, type) - Rationalisation des plaines de jeux pour en faciliter l'entretien. - Remplacer les jeux supprimés et ajouter de nouveaux - Définition d'une stratégie pour les plaines afin d'en faciliter l'entretien (+nettoyage) et le contrôle + un planning d'entretien - Révision du mobilier urbain	TRV
183	Installer et entretenir dans les espaces publics des équipements qui favorisent la convivialité des résidents	3 - à réaliser dans les 6 ans	Créer une plaine de jeux à Saintes sur base d'une collaboration citoyenne	- Ré-analiser le projet "Promenade des Lurons"	TRV
272	Maitriser l'aménagement du territoire et le développement urbanistique, notamment au moyen de la réalisation d'un schéma de développement communal	1 - à réaliser dans les 2 ans	Poursuivre la mise en œuvre de la révision du SDC et de l'abrogation en tout ou en partie des SOLS	- Adaptation du calendrier repris au CSC et respect des nouveaux délais (retard accusé suite à la réforme du SDT et du changement de mandature). Nouveau délai : SDC approuvé fin 2026 (à confirmer par le bureau d'étude en charge du projet). - Mise en œuvre de principes promouvant des espaces urbains de qualité : Freiner l'urbanisation des réserves foncières (ZACC), et notamment prévoir l'aménagement d'un parc dans la pairie des Angles, qui sera conservée comme zone naturelle ; Lutter contre la surdensification des ensembles urbains en matière de logement ; Aménager des espaces verts et non bâtis intégrant notamment la mobilité douce ; Renforcer l'offre en zones de détente attrayantes ;	URB

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
303	Maitriser l'aménagement du territoire et le développement urbanistique, notamment au moyen de la réalisation d'un schéma de développement communal	1 - à réaliser dans les 2 ans	Dans le cadre des permis d'urbanisation, mettre en œuvre une procédure visant à ne pas permettre aux citoyens de résider dans leur logement avant que les espaces publics soient complètement achevés, notamment ceux qui sont à charge du promoteur	Communiquer au collège une analyse juridique portant sur les possibilités offerte à la Ville de réaliser le projet.	URB
241	Maitriser l'aménagement du territoire et le développement urbanistique, notamment au moyen de la réalisation d'un schéma de développement communal	1 - à réaliser dans les 2 ans	Accentuer les missions et activités de l'indicateur expert	Outre les contrôles de bonne exécution des permis déjà effectués dans le cadre des contrôles de fin de travaux, l'indicateur expert assurera, dès retour du SPF en ce sens, des prestations en collaboration avec l'Administration Générale de la Documentation Patrimoniale (cadastre)	URB
265	Maitriser l'aménagement du territoire et le développement urbanistique, notamment au moyen de la réalisation d'un schéma de développement communal	1 - à réaliser dans les 2 ans	Révision du règlement de l'ODP afin de s'adapter à la plateforme Eaglebee	Le règlement est révisé. Le contrôle des ODP sur le terrain est réorganisé	EML
243	Maitriser l'aménagement du territoire et le développement urbanistique, notamment au moyen de la réalisation d'un schéma de développement communal	2 - à réaliser dans les 4 ans	Réviser le Guide Communal d'Urbanisme	Le marché sera lancé à la fin de la phase 2 du projet de révision du SDC et de l'abrogation en tout ou en partie de SOL (soit début 2026) Prévoir l'intégration d'un volet Gestion des inondations au GCU Encourager la construction d'ensembles architecturaux riches et harmonieux Intégrer des notions de ratios en termes de mixité de logements pour les immeubles à appartements	URB
233	Maitriser l'aménagement du territoire et le développement urbanistique, notamment au moyen de la réalisation d'un schéma de développement communal	2 - à réaliser dans les 4 ans	Anticiper l'urbanisation Centre urbain du promontoire et Quartier Rural Sud-Ouest (Quartier des Confluents)	- Anticipation des impacts négatifs des projets sur son environnement sur base du masterplan (nombre de logements, maillage des voiries et générations de points noirs, capacité du réseau à absorber les nouvelles contraintes, etc) - Annulation de la décision du Collège du 31/01/2014 visant à exonérer de participation forfaitaire toute demande de permis sur le site des Forges - Réflexion sur les charges à appliquer sur base de la nouvelle note - Au plus tard lors des réunions de projet relatives à l'urbanisation des sites : sensibiliser le promoteur quant aux charges demandées + conditions d'urbanisation (largeur voirie, besoin en stationnement, adaptation des réseaux, matériaux à mettre en œuvre, gestion des espaces publics,...)	URB
255	Maitriser l'aménagement du territoire et le développement urbanistique, notamment au moyen de la réalisation d'un schéma de développement communal	2 - à réaliser dans les 4 ans	Mise à jour de la note d'orientation relative aux charges d'urbanisme	Prévoir des charges pour les bâtiment d'affectations industrielle et commerciale Majorer les montants imposables	URB
254	Maitriser l'aménagement du territoire et le développement urbanistique, notamment au moyen de la réalisation d'un schéma de développement communal	2 - à réaliser dans les 4 ans	Prendre des mesures afin d'apaiser le centre-ville en terme de mobilité	- Restreindre la circulation des poids lourds au centre-ville dans le cadre du contournement nord - Promouvoir les transports en commun alternatifs - Aménagements urbains (pistes cyclables, trottoirs plus larges...)	EML
259	Maitriser l'aménagement du territoire et le développement urbanistique, notamment au moyen de la réalisation d'un schéma de développement communal	3 - à réaliser dans les 6 ans	Redéfinir de la destination du site Electrabel à Oisquerq (lieu dit Jardin d'Oisquerq)		URB
240	Maitriser l'aménagement du territoire et le développement urbanistique, notamment au moyen de la réalisation d'un schéma de développement communal	4 - à réaliser lors de la prochaine mandature	Mettre à jour l'Atlas des chemins et sentiers vicinaux		URB
365	Mener des actions de prévention dans le domaine de la santé	1 - à réaliser dans les 2 ans	Organiser dans les écoles des expositions "santé" via le FNRS (televie)		SRH
359	Mener des actions de prévention dans le domaine de la santé	2 - à réaliser dans les 4 ans	Prévoir des défibrillateurs accessibles dans certains lieux publics	Il sera présenté au collège une étude proposant des emplacements, par exemple : placer 1 DEA sur chaque place (Tubize, Saintes, Clabecq et Oisquerq).	TRV
440	Mener des actions de prévention dans le domaine de la santé	2 - à réaliser dans les 4 ans	Régulariser de façon pérenne la Ville en matière de législation sans tabac	Veiller à un affichage pérenne de "Wallonie sans tabac" aux abords des lieux concernés	COM
361	Mener des actions de prévention dans le domaine de la santé	2 - à réaliser dans les 4 ans	Sensibiliser la jeunesse à l'addiction	Créer des partenariats entre ASS (Le Ressort), l'AMO, la MJ, les plannings, les écoles, la police, le SAJ, le SPJ, ... et réfléchir à des projets de sensibilisation des jeunes.	ASS

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
354	Mener des actions de prévention dans le domaine de la santé	3 - à réaliser dans les 6 ans	Mettre en place une procédure pour faciliter les arrêts du personnel soignant/ infirmier dans la ville (macaron à apposer sur le pare prise et aux fenêtres de maison pour arrêts fréquents)	- Présenter au collège une étude sur la question	EML
358	Mener des actions de prévention dans le domaine de la santé	3 - à réaliser dans les 6 ans	Partager des campagnes de sensibilisation à la santé en collaboration avec les associations.	- Identifier les associations actives sur le territoire et leurs actions - Analyser les différentes campagnes mises en place en Région Wallonne - Travailler à la promotion avec le service COM	SVC
450	Mener des actions visant améliorer nettement la propreté des espaces publics	1 - à réaliser dans les 2 ans	Organiser des actions "propreT"	Organiser des actions trimestriellement chaque année Action principale : nettoyage de l'entièreté de Tubize par les ouvriers communaux, les M. et Mme Propre et d'autres acteurs si nécessaires. Prévoir qu'ils soient accompagnés d'agents constatateurs environnement pour effectuer la fouille des sacs et verbaliser par la suite. Actions spécifiques réalisées par les agents constatateurs environnement : opération de "planque" pour les flagrants délits, verbalisation des jets de mégots de cigarette, verbalisation pour non-ramassage des déjections canines, ..., et ce en collaboration	EML
196	Mener des actions visant améliorer nettement la propreté des espaces publics	1 - à réaliser dans les 2 ans	Améliorer la propreté des espaces publics, notamment au moyen de la création d'une brigade propreté	- Création d'une brigade propreté - Augmentation du temps dédié à la propreté - Création d'une stratégie de nettoyage de l'espace public (partenariat Ville-citoyens) - En parallèle une stratégie de sensibilisation et de répression des incivilités doit être menée	TRV
40	Mener des actions visant améliorer nettement la propreté des espaces publics	1 - à réaliser dans les 2 ans	Acquisition de 2 véhicules camionnette et d'une nouvelle balayeuse	- Prévoir les budgets et étudier la possibilité de réaliser un leasing	TRV
451	Mener des actions visant améliorer nettement la propreté des espaces publics	2 - à réaliser dans les 4 ans	Mise en œuvre d'un plan local de propreté	Dresser un diagnostic des lieux prioritaires ou des groupes cibles concernés par les déchets sauvages, les dépôts clandestins ou d'autres nuisances à la propreté publique (déjections canines, graffitis...) Élaborer un plan local de propreté à soumettre annuellement à l'appréciation du SPW ARNE/DSD-DIGPD via le GPL ; Mener les actions contenues dans le PLP et prétendre au subside en constituant un dossier de liquidation de la subvention	EML
236	Mener des actions énergiques en vue d'améliorer la mobilité de tous les usagers des voiries publiques	1 - à réaliser dans les 2 ans	Réviser le plan communal de mobilité (PCM)	- Désigner un auteur de projet externe pour une révision complète du plan communal de mobilité (Tubize, Oisquercq, Saintes et Clabecq). - Mettre en contact l'AP avec les AP des révisions des outils planologiques (SDC et GCU) pour une cohérence générale des futurs nouveaux outils de la Ville. - Y intégrer l'impact des grands projets futurs : master plan, contournement nord,... (restreindre la circulation des poids lourds au centre-ville après mise en place du contournement nord) - Revoir le plan de circulation d'accès au centre-ville (rue de la déportation, rue des Forges, rue F. Taymans) - Définir le périmètre d'agglomération de Tubize en matière de mobilité - Analyser le quartier du Stierbecq - Ouvrir à nouveau la circulation à la rue Saint-Véron	EML
230	Mener des actions énergiques en vue d'améliorer la mobilité de tous les usagers des voiries publiques	1 - à réaliser dans les 2 ans	Améliorer la gestion du stationnement en centre Ville (augmentation de la rotation des véhicules et suppression des voitures "ventouses").	- Réviser la zone bleue et étudier la mise en place du stationnement payant dans certaines rue du centre Ville - Externaliser (via concession) la gestion et le contrôle du stationnement dans les rues (zone bleue et stationnement payant) - Externaliser (via concession) l'aménagement et la gestion du parking Brenta en parking payant - Un rapport trimestriel sera transmis au Collège communal afin de mesurer l'impact budgétaire de cette externalisation. - après retour d'expérience, adapter les aménagements si nécessaire	EML
261	Mener des actions énergiques en vue d'améliorer la mobilité de tous les usagers des voiries publiques	1 - à réaliser dans les 2 ans	Analyser le trafic à l'aide d'outils intelligents (ex : Telram)	- Acquérir des dispositifs complémentaires (5 caméras outdoor supplémentaires - PM : 2 existantes) - établir une planification régulière de modification des implantations afin d'augmenter les données "mobilité" en possession de la Ville - pour l'objectivation des RCCR, du futur PCM,...	EML
234	Mener des actions énergiques en vue d'améliorer la mobilité de tous les usagers des voiries publiques	2 - à réaliser dans les 4 ans	Développer la mobilité active/douce sur le territoire - étude des maillages manquants dans le réseau cyclable local et supra-local	- proposer une étude de faisabilité pour la rue Ripainoise - proposer une étude de faisabilité pour le pont NLMK - analyser les liaisons cyclables le long du Canal lors de la mise en place du Contournement nord - intégrer les analyses réalisées dans la révision du Plan Communal de Mobilité (PCM) - Création d'un cheminement cyclo-piéton sur le sentier n°82, aussi appelé "Chemin des Amoureux" entre le canal et le centre	EML
237	Mener des actions énergiques en vue d'améliorer la mobilité de tous les usagers des voiries publiques	2 - à réaliser dans les 4 ans	Aménagements favorisant la sécurité routière aux abords des écoles	- Réviser les aménagements des abords des écoles afin de garantir leur sécurité. - Limiter la vitesse aux abords des écoles - Maximiser la visibilité des enfants. - Renforcer l'éclairage aux abords des passages pour piétons	EML

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
246	Mener des actions énergiques en vue d'améliorer la mobilité de tous les usagers des voiries publiques	2 - à réaliser dans les 4 ans	Réaliser des aménagements dans le cadre de la fermeture des passages à niveau à Saintes	Aménagement d'un passage sous-voie, rue Julien Marsille et d'un dispositif anti-inondations (bassin d'orage) Compléter le maillage de trottoirs avec le projet.	TRV
447	Mener des actions énergiques en vue d'améliorer la mobilité de tous les usagers des voiries publiques	3 - à réaliser dans les 6 ans	Créer une réglementation limitant le nombre de places de stationnement privé par domicile	Il s'agit, au moyen d'un règlement, de limiter le nombre de demandes toujours plus nombreuses de particuliers qui transforment leur jardin en façade comme entrée de parkings pour y placer 2 - 3 voitures, ce qui occasionne une perte des places de stationnement sur la voie publique car les entrées carrossables doivent rester accessibles	URB
231	Mener des actions énergiques en vue d'améliorer la mobilité de tous les usagers des voiries publiques	3 - à réaliser dans les 6 ans	Dans le cadre de l'aménagement du Contournement Nord, suivre l'étude hydrologique et les travaux menés par la Région wallonne	Vérification de la bonne application des charges d'urbanisme et de l'aménagement des espaces publics conformément au permis d'urbanisation. Créer une ZIT ou un bassin d'orage au croisement du Vraimont et du Ry Saint-Jean	TRV
435	Mener des projets favorisant la pratique du sport amateur, de compétition et de haut niveau	1 - à réaliser dans les 2 ans	Inviter la Régie des Infrastructures (RDI) à intégrer dans ses activités divers projets destinés à valoriser la pratique du sport de de compétition et de haut niveau, et de soumettre à la Ville une adaptation du contrat de gestion détaillant le calendrier, la mise en œuvre ainsi que le financement de ces initiatives	Les projets concernés sont les suivants : •Mérites sportifs : Mettre en place un événement annuel pour valoriser les talents sportifs locaux. •Journée du football féminin avec l'URBSFA : Promouvoir la mixité et attirer un public familial en organisant un grand événement dédié au foot féminin. •Open sport féminin : Favoriser la pratique féminine en organisant des portes ouvertes réservées aux filles et aux femmes. •Tournoi inter-écoles de padel : Développer la pratique du padel en organisant une compétition annuelle entre écoles locales. •Tournoi interclubs de padel : Renforcer la dynamique interclubs en organisant une compétition annuelle entre clubs locaux. •Match de gala mini-foot & volley & handball : Marquer un moment fort sportif et fédérateur en organisant un événement ponctuel pour inaugurer le nouveau revêtement de la salle Omnisports. •Festival du sport belge à Tubize : Positionner Tubize comme un pôle sportif national en organisant un festival avec des clubs, des fédérations et des sportifs. •Accès aux infrastructures fédérales foot & cyclisme : Optimiser les ressources existantes en négociant avec les fédérations pour ouvrir les infrastructures aux clubs. •Tubize World Cup Village 2026 : Favoriser la cohésion sociale et dynamiser la communauté locale en créant un village éphémère durant la Coupe du Monde 2026, 2030 et l'Euro 2028. Conclure le contrat de gestion avec l'ASBL et vérifier son exécution régulièrement	SAG
434	Mener des projets favorisant la pratique du sport amateur, de compétition et de haut niveau	1 - à réaliser dans les 2 ans	Inviter la Régie des Infrastructures (RDI) à intégrer dans ses activités divers projets destinés à valoriser la pratique du sport amateur, et de soumettre à la Ville une adaptation du contrat de gestion détaillant le calendrier, la mise en œuvre ainsi que le financement de ces initiatives	Les projets concernés sont les suivants : •Programme annuel d'événements sportifs grand public : Organiser des événements comme la Corrida du 21 juillet, des cross-country, des randonnées vélo et des journées multisport pour rendre le sport accessible à tous et dynamiser la communauté locale. •Jogging 14,80 : Renforcer l'identité locale et la pratique amateur en organisant un jogging sur une distance locale de 14,80 km. •Nuit du sport : Rendre le sport festif et accessible en organisant une soirée avec des initiations sportives et des animations. •Tournoi annuel foot en salle (cup 1480) : Encourager la pratique sportive locale en organisant un tournoi amateur de foot en salle. •Journée tous au stade : Favoriser l'accès aux événements sportifs de haut niveau en invitant gratuitement les jeunes Tubiziens à un match. •Label Club citoyen : Encourager les clubs à devenir des acteurs sociaux en leur attribuant un label pour leur engagement dans l'inclusion et l'écologie. •Création d'un événement nautique à Oisquercq : Diversifier l'offre sportive locale en créant un site sportif sur le canal. •Portail sportif intégré : Simplifier l'accès au sport et accroître la visibilité des clubs en créant une plateforme numérique centralisant les informations, événements et réservations sportives. •Soutien aux clubs pour événements : Aider les clubs sportifs à se développer de manière autonome en leur fournissant une aide logistique et financière.	SAG
125	Mener des projets favorisant la pratique du sport amateur, de compétition et de haut niveau	1 - à réaliser dans les 2 ans	Réalisation du terrain de football synthétique à Saintes	Terminer le chantier pour la réalisation du terrain.	TRV

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
433	Mener des projets favorisant la pratique du sport amateur, de compétition et de haut niveau	1 - à réaliser dans les 2 ans	Inviter la Régie des Infrastructures (RDI) à intégrer dans ses activités divers projets qui encouragent les citoyens à s'initier aux activités sportives, et de soumettre à la Ville une adaptation du contrat de gestion détaillant le calendrier, la mise en œuvre ainsi que le financement de ces initiatives	Les projets concernés sont les suivants : •Programme scolaire & jeunes – découvertes sportives : Organiser des cross interscolaires, des journées découvertes et des semaines blanches pour faire découvrir la pratique sportive aux jeunes. •Mini-stages multisports vacances : Offrir un encadrement sportif éducatif en organisant des stages abordables durant les vacances scolaires. •Salon du sport : Améliorer la visibilité des clubs et faciliter les inscriptions en organisant un événement de démonstration et d'inscriptions. •Promotion du sport pour tous : Mettre en place des programmes pour aînés, femmes et handisport pour favoriser l'inclusion sociale et le bien-être physique. •Conclure une convention avec Sport sur ordonnance pour inviter les médecins à prescrire une activité sportive adaptée en collaboration avec la RDI (module de 3 mois) Conclure le contrat de gestion avec l'ASBL et vérifier son exécution régulièrement	SAG
401	Mener des projets favorisant la pratique du sport amateur, de compétition et de haut niveau	2 - à réaliser dans les 4 ans	Retour du sport à l'école : Relancer les activités sportives en milieu scolaire pour promouvoir la santé, la cohésion et l'éveil sportif en partenariat avec les clubs.	Inviter les clubs sportifs de la Ville à promouvoir leur sports dans les classes. Idee de lutter contre le "décrochage sportif"	SRH
409	Mener des projets favorisant la pratique du sport amateur, de compétition et de haut niveau	2 - à réaliser dans les 4 ans	Créer des nouvelles infrastructures sportives	Construction d'un nouveau vestiaire avec buvette sur le site du chalet des sports ; Réfection de la couverture de deux terrains synthétiques.	TRV
407	Mener des projets favorisant la pratique du sport amateur, de compétition et de haut niveau	2 - à réaliser dans les 4 ans	Nouvelles infrastructures sportives : Nouveau Boulodrome : Répondre aux besoins sportifs croissants en développant un nouveau centre omnisports et des équipements.	- Analyser l'emplacement adéquat du nouveau boulodrome : Ferme Massart ou autre. - Analyser les mutualisations possibles (sanitaires, cafétaria, ...) avec d'autres infrastructures existantes ou à développer. - Rechercher des subventions.	TRV
404	Mener des projets favorisant la pratique du sport amateur, de compétition et de haut niveau	3 - à réaliser dans les 6 ans	Inventaire & réhabilitation des sentiers pédestres : Promouvoir la mobilité douce et la découverte du territoire en réaménageant et valorisant les chemins existants.	- Reprise effective de la mission d'entretien des sentiers de l'OT - Dresser l'inventaire des sentiers pédestres existants, leur état. - Dresser, ensuite, une programmation de réhabilitation/réaménagement. - Réfection des sentiers du parcours Vita + bancs - Réfection des sentiers du parcs Saint-Jean + bancs - Réfection des sentiers autour des étangs de Coeurcq avec des matériaux perméables	TRV
408	Mener des projets favorisant la pratique du sport amateur, de compétition et de haut niveau	3 - à réaliser dans les 6 ans	Nouvelles infrastructures sportives : nouveau complexe sportif Clabecq : Répondre aux besoins sportifs croissants en développant un nouveau centre omnisports et des équipements.	- Développer ce nouveau complexe sportif sur les terrains de la SWL comprenant la partie football et la partie omnisports, en partenariat avec l'intercommunale Ecetia. - Envisager l'utilisation de la partie omnisports par les associations/clubs utilisant les salles de gymnastique/réfectoire dans les écoles, non adaptées. - Analyser les mutualisations possibles (sanitaires, cafétaria, ...) avec d'autres infrastructures existantes ou à développer. - Rechercher des subventions. Priorité proposée par TRV : P2 (Le Stade René Kiermeer est en mauvais état)	TRV
89	Mener une politique visant à réduire l'usage des énergies fossiles et visant faire des économie d'énergie	1 - à réaliser dans les 2 ans	Revaloriser la thermographie aérienne du territoire communal	- Renforcement de la sensibilisation des propriétaires des maisons, en l'occurrence dans les zones où les bâtiments énergivores sont dominants. - Information et poursuite des séances d'information et de conseils en lien avec les résultats de l'étude thermographique.	EML
84	Mener une politique visant à réduire l'usage des énergies fossiles et visant faire des économie d'énergie	1 - à réaliser dans les 2 ans	Poursuivre le relamping ORES - Suivre la mise en œuvre du projet exécuté par ORES.	- Fixer un nombre de lampes remplacé chaque année ; - Respect de la date de fin du projet prévue pour 2027.	EML
253	Mener une politique visant à réduire l'usage des énergies fossiles et visant faire des économie d'énergie	1 - à réaliser dans les 2 ans	Installer des bornes de recharge électrique pour les véhicules automobiles et cadrer l'usage des câbles de recharges dans certaines zones sous conditions strictes	- Réaliser une étude de faisabilité précisant le coût, les localisations et les prestataires (via concession) possibles en fonction des besoins et contraintes@e. - Dans les propositions d'implantation, tenir compte des "mobi-pôles". - Après validation des hypothèses de l'étude de faisabilité, lancer un marché de concession pour externaliser l'installation et la gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques. - Concernant le cadrage de l'usage des câbles, mettre à jour le "permis de stationnement relatif au passage d'un dispositif de recharge électrique sur le domaine public" après validation des concessions pour la gestion du stationnement, les véhicules partagés et les bornes de recharge pour véhicules électriques	EML

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
86	Mener une politique visant à réduire l'usage des énergies fossiles et visant faire des économie d'énergie	2 - à réaliser dans les 4 ans	Faire le bilan et mettre à jour l'audit énergétique en vue d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux		EML
278	Mener une politique visant à réduire l'usage des énergies fossiles et visant faire des économie d'énergie	2 - à réaliser dans les 4 ans	Maintenir de l'éclairage nocturne et renforcement de l'éclairage aux abords des passages pour piétons		EML
82	Mener une politique visant à réduire l'usage des énergies fossiles et visant faire des économie d'énergie	3 - à réaliser dans les 6 ans	Rénover les bâtiments de façon exemplaire en termes d'adaptation aux changements climatiques - Installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux		TRV
250	Mener une politique visant à réduire l'usage des énergies fossiles et visant faire des économie d'énergie	3 - à réaliser dans les 6 ans	Installation de voitures partagées sur l'entité (car-sharing)	- Réaliser une étude de faisabilité précisant le coût, les localisations et les prestataires (via concession) possibles. - Dans les propositions d'implantation, tenir compte des "mobi-pôles" et prioriser l'implantation d'un véhicule à proximité de la gare de Tubize. - Après validation des hypothèses de l'étude de faisabilité, lancer un marché de concession pour externaliser l'installation et la gestion des voitures partagées.	EML
83	Mener une politique visant à réduire l'usage des énergies fossiles et visant faire des économie d'énergie	3 - à réaliser dans les 6 ans	Sensibiliser les élèves et les enseignants à l'école à une utilisation rationnelle de l'énergie (URE)	Communiquer les pratiques visant les économies d'énergie	SRH
92	Mener une politique visant à réduire l'usage des énergies fossiles et visant faire des économie d'énergie	3 - à réaliser dans les 6 ans	Procéder à la déminéralisation et végétalisation des écoles et du territoire (parking, ...), en mettant l'accent sur la "verdurisation" des projets immobiliers		TRV
87	Mener une politique visant à réduire l'usage des énergies fossiles et visant faire des économie d'énergie	4 - à réaliser lors de la prochaine mandature	Mettre en place des stratégies immobilières de rénovation à long terme conformément aux indications de la Région	- Plateforme de rénovation des bâtiments : La Ville s'aligne sur le projet de l'in BVV visant la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique ; - Organiser des sensibilisations de masse sur les évolutions en région wallonne en matière de stratégie de rénovation à long terme. Indicateurs de résultats : - Nombre d'adhérents à la plateforme de rénovation énergétique, à fixer ; - Nombre de bâtiments rénovés via la plateforme, à fixer ; - Taux de rénovation des bâtiments sur la période de 2026-2030, à fixer.	EML
96	Mener une politique visant à réduire l'usage des énergies fossiles et visant faire des économie d'énergie	4 - à réaliser lors de la prochaine mandature	Sensibiliser et informer les citoyens pour réduire les consommations d'énergie	- Sensibiliser et encourager les citoyens à l'installation des PV et la consommation d'énergie verte ; - Encourager la constitution des communautés d'énergies renouvelables.	EML
95	Mener une politique visant à réduire l'usage des énergies fossiles et visant faire des économie d'énergie	4 - à réaliser lors de la prochaine mandature	Faire procéder à la certification PEB ou les audits des bâtiments communaux,	- Des audits sommaires de tous les bâtiments communaux devront être faits d'ici 2027 en prélude à la mise en place d'une stratégie globale de rénovation à long terme ; - La certification PEB des bâtiments communaux est mise à jour tous les 5 ans.	EML
94	Mener une politique visant à réduire l'usage des énergies fossiles et visant faire des économie d'énergie	4 - à réaliser lors de la prochaine mandature	Poursuivre la mise en œuvre des actions du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) élaboré en 2022 dans le cadre des engagements découlant de la signature de la convention des maires.	- Les objectifs cibles du PAEDC sont évalués tous les 2 ans et des réajustements proposés ; - Les états d'avancement sont périodiquement renseignés dans les outils POLLEC ; - La réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre pour laquelle la Ville s'est engagée est atteinte d'ici 2030.	EML
316	Mener une politique visant à réduire l'usage des énergies fossiles et visant faire des économie d'énergie	4 - à réaliser lors de la prochaine mandature	Mettre en place des actions visant la neutralité carbone d'ici 2050 conformément aux indications de la Région : - Mise en œuvre de la programmation triennale "Climat" 1 ; - Mise en œuvre de la programmation triennale "Climat" 2.	Assurer le suivi des possibilités de subvention accordée par la Région	EML
109	Optimiser la perception des recettes communales par un renforcement des missions de constatation et l'actualisation régulière des règlements taxe	1 - à réaliser dans les 2 ans	Réviser les différents règlement de taxes et redevances communales arrivant à échéance	- Organisation d'une réunion avec chaque service afin de passer en revue les différents règlements et les modifications à prévoir, selon les recommandations de la circulaire budgétaire. - Veiller quand c'est réglementairement possible à insérer une clause d'indexation dans les règlements - Soumettre les règlements à la tutelle pour l'avis - Adoption des règlements par le Conseil communal en novembre 2025	FIN

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
111	Optimiser la perception des recettes communales par un renforcement des missions de constatation et l'actualisation régulière des règlements taxe	2 - à réaliser dans les 4 ans	Augmenter les recettes communales issues du constat des infractions liées à la gestion du territoire	Renforcer la collaboration des services avec la cellule des Sanctions Administratives Communales (SAC) ; cette démarche visera à assurer un suivi plus régulier et plus systématique des infractions constatées sur le territoire communal, notamment en matière d'urbanisme (infractions urbanistiques), en matière d'environnement ou concernant le règlement général de police (par exemple l'entretien des haies, le nettoyage des trottoirs, etc.) Concrètement, il s'agira de : - Analyser le rendement des recettes et en suivre les performances - Renforcer la cellule des agents constatateurs - Moderniser les règlements	SAC
112	Optimiser la perception des recettes communales par un renforcement des missions de constatation et l'actualisation régulière des règlements taxe	3 - à réaliser dans les 6 ans	Améliorer le suivi des recettes des différentes taxes et évaluer les ressources humaines dédiées au recouvrement	- Un rapport trimestriel sera élaboré par le service Finances et transmis aux services concernés (Écoles, Urbanisme, Taxes, etc.). Il présentera l'état des recettes facturées, encaissées et en attente de paiement, afin d'assurer une meilleure visibilité sur l'évolution des encaissements. Ce suivi régulier permettra de renforcer le recouvrement, d'identifier rapidement les retards de paiement, et d'assurer un contrôle croisé entre les services. - Organisation d'un échange d'Informations quant au suivi des recettes avec les différents services (Ecoles, urbanismes, etc)	FIN
199	Organiser la réfection régulière des voiries et des trottoirs	1 - à réaliser dans les 2 ans	Rénovation des infrastructures routières de façon mutualisée avec des tiers (chantiers concomitants, charges d'urbanismes) afin d'économiser du budget	Rue de Oisquercq Rue des réservoirs Rue des rossignols/ beau séjour Rue du Bon Voisin (bas) Chemin Neuf pont	TRV
204	Organiser la réfection régulière des voiries et des trottoirs	1 - à réaliser dans les 2 ans	Suivi des travaux, de l'aménagement et de la réception du Boulevard urbain.	- réalisation des adaptations nécessaires quant à la signalisation et aux feux - réception du chantier	TRV
198	Organiser la réfection régulière des voiries et des trottoirs	1 - à réaliser dans les 2 ans	Continuer et accélérer la politique de renouvellement des voiries communales grâce aux Plan d'Investissement Communal (PIC) et Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité (PIMACI) 2022-2024	- Projet à réceptionner : Trombleau - Deryck - PIC à relancer et attribuer : Remblais, Bon Voisins, Quartier Saint-Jean (Sansonnets, Loriots, Chardonneret) - PIC à venir : Saint-Jean, Rue de l'industrie, Joseph Wauters - PIC à réévaluer : Rue Andrain, Rue de Rebecq Identifier des nouvelles opportunités	TRV
209	Organiser la réfection régulière des voiries et des trottoirs	1 - à réaliser dans les 2 ans	Améliorer la coordination et la communication autour des différents travaux, et en réduire les délais et veiller à la création de déviations cohérentes	- Veiller à des déviations cohérentes et testées, avec des panneaux affordants dans le cadre d'un plan de mobilité réfléchi - Systématiser pour chaque chantier une communication claire, complète sur les phases afin de minimiser leur impact sur la mobilité	EML
300	Organiser la réfection régulière des voiries et des trottoirs	1 - à réaliser dans les 2 ans	Améliorer la gestion des autorisations de travaux sur le domaine public, accordées aux "impétrants", et améliorer le contrôle de la bonne fin de ces travaux	Faire adopter par le conseil communal un projet de règlement	TRV
203	Organiser la réfection régulière des voiries et des trottoirs	2 - à réaliser dans les 4 ans	Régler les litiges et finalisation de réception pour : E-villa - Champs du Tordoirs ; Ferme Dupont		TRV
197	Organiser la réfection régulière des voiries et des trottoirs	2 - à réaliser dans les 4 ans	Assurer des infrastructures routières durables et sûres pour accompagner la croissance de Tubize - Réalisation d'un cadastre des rues et des trottoirs à rénover	Dresser un listing des rues et des trottoirs et opérer une classification (bon état - moyen - mauvais) Localisation envisagée : - Quartier du Stierbecq - Rues de Clabecq - Rues de Saintes Porter une attention sur l'élargissement de la surface des trottoirs (condamner les bandes d'herbe) et sur la qualité des accès PMR	TRV
208	Organiser la réfection régulière des voiries et des trottoirs	2 - à réaliser dans les 4 ans	Veiller au renouvellement du marquage des passages pour piétons	- Des passages à niveau affordants - Moins d'accidents	TRV
200	Organiser la réfection régulière des voiries et des trottoirs	2 - à réaliser dans les 4 ans	Assurer la réfection complète de la voirie de la rue de Samme	- désigner un auteur de projet pour une mission complète d'étude pour la réfection de la rue de Samme (compris aménagements réducteurs de vitesse, égouttage, ...) dès 2026 - planifier les travaux lors de la prochaine programmation de subsides régionaux (PIC ou autre)	TRV
314	Organiser la réfection régulière des voiries et des trottoirs	3 - à réaliser dans les 6 ans	Création et aménagement complet d'une nouvelle voirie dans le prolongement du Boulevard de l'Humanité (rue de la Colline / rue R. Luycx)	- Réaliser une étude de faisabilité concernant la mise en place de cette nouvelle voirie - En fonction des conclusions, désigner un auteur de projet pour une mission complète d'étude pour la création de cette voirie - Planifier les travaux lors de la prochaine programmation de subsides régionaux (PIC ou autre)	TRV

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
224	Organiser la réfection régulière des voiries et des trottoirs	3 - à réaliser dans les 6 ans	Suivi de l'analyse de l'infrastructure du pont de Clabecq par les pouvoirs supra-communaux, ainsi que des travaux qui y seront menés	Obtenir une réponse claire du SPW sur l'avenir du pont	TRV
202	Organiser la réfection régulière des voiries et des trottoirs	3 - à réaliser dans les 6 ans	Contrôler la bonne réalisations des travaux afférant aux charges d'urbanisme lors de la réception de ceux-ci	Contrôle des chantiers et réception pour - le quartiers "Les Coteaux" - le quartier "Bocage et Vallons" - la Rue Scaillet - le Chemin DeLalieux - la Rue de la Céramique	TRV
210	Ouvrir de nouveaux espaces d'accueil pour la petite enfance	1 - à réaliser dans les 2 ans	Soutenir la croissance démographique et offrir des solutions d'accueil de la petite enfance - Construction et extension de crèches	- Voie Romaine - Betchauds - Pitchounets - Création d'une nouvelle crèche au Confluents en étudiant la possibilité d'un partenariat public/privé	TRV
175	Porter une attention constante à améliorer les pratiques funéraires et à gérer de manière efficiente les cimetières	2 - à réaliser dans les 4 ans	Gestion diverse des infrastructures funéraires	- Rénovation des poubelles du cimetières - plus esthétiques mais pratiques - Installations de bancs : phase de test au cimetière de Tubize et Oisquercq - sécurisation des accès des cimetières à Saintes et Oisquercq	TRV
178	Porter une attention constante à améliorer les pratiques funéraires et à gérer de manière efficiente les cimetières	2 - à réaliser dans les 4 ans	Analyser les besoins en termes d'infrastructures funéraires pour répondre à la croissance de la population: - Prévoir des sépultures en suffisance en rapport avec la croissance de la population - Revoir la dynamique d'exhumation pour la rendre plus humaine (par date et pas par rangée)	*demander à l'Etat civil d'estimer le besoin par type de sépulture * préparer des caveaux, cavurnes et columbarium en avance * définir les placements comme pour le cimetière Attina (75 nouveaux)	SAG
120	Porter une attention constante à améliorer les pratiques funéraires et à gérer de manière efficiente les cimetières	2 - à réaliser dans les 4 ans	Assurer la gestion des cimetières au moyen d'un logiciel informatique	- Poursuivre l'installation du logiciel - Former les agents communaux concernés - Encoder les informations existantes (notamment les cartes) dans la base de données. - Réaliser des plans des cimetières accessibles et visibles à l'entrée, publier ces plans.	SAG
117	Porter une attention constante à améliorer les pratiques funéraires et à gérer de manière efficiente les cimetières	2 - à réaliser dans les 4 ans	Rénover les murs des cimetières	- Prévoir un budget, pour réaliser une étude de stabilité de tous les murs d'enceinte des cimetières. - Mandater un géomètre afin de déterminer si ceux-ci sont mitoyens - Réaliser les travaux nécessaires	TRV
176	Porter une attention constante à améliorer les pratiques funéraires et à gérer de manière efficiente les cimetières	3 - à réaliser dans les 6 ans	Gestion des infrastructures funéraires - Continuer la verdurisation des allées et aménagement des sentiers des cimetières en parallèle des plans d'exhumation.	- Lister les zones à travailler et estimation de la superficie. - Arbres fastigiés - études - Identifier emplacement banc en pierre bleue (pour portiques)	TRV
174	Porter une attention constante à améliorer les pratiques funéraires et à gérer de manière efficiente les cimetières	3 - à réaliser dans les 6 ans	Rénover la parcelle des combattants à Saintes	•A Saintes : réhabilitation des pierres de la parcelle.	TRV
177	Porter une attention constante à améliorer les pratiques funéraires et à gérer de manière efficiente les cimetières	3 - à réaliser dans les 6 ans	Gérer de manière efficiente le patrimoine funéraire - Analyser la faisabilité de la rénovation de la morgue et du caveau d'attente de Tubize, le cas échéant dans le cadre d'un projet PIC		TRV
118	Porter une attention constante à améliorer les pratiques funéraires et à gérer de manière efficiente les cimetières	4 - à réaliser lors de la prochaine mandature	Aménager le cimetière de Clabecq	Aménagement de l'extension du cimetière avenue des Mésanges (P4)	TRV
205	Poursuivre et renforcer la digitalisation des services communaux dans un but d'efficience et de transparence de	1 - à réaliser dans les 2 ans	Rendre nos outils et notre infrastructure numérique résiliente - Cybersécurité - Analyse des datas stockées sur nos serveurs physiques, passage sur le cloud, et mise au normes NYS 2.	Transfert des données et des applications sur un cloud	INF
126	Poursuivre et renforcer la digitalisation des services communaux dans un but d'efficience et de transparence de	1 - à réaliser dans les 2 ans	Intégration de données ouvertes dans un portail Opendata	Encoder les données reçues de la part des Chef(fe)s de service sur un portail Opendata	COM

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
189	Poursuivre et renforcer la digitalisation des services communaux dans un but d'efficience et de transparence de l'administration	1 - à réaliser dans les 2 ans	Moderniser l'outil informatique pour le suivi des prestation effectuée par le département des Travaux	- Optimiser le flux de déclaration des demandes d'intervention et l'utilisation de notre outil informatique de gestion des travaux : ATAL. - Développement d'une application de type "Fix my street" - Évaluer trimestriellement l'impact budgétaire de cette externalisation pour en mesurer le retour sur investissement (ROI).	TRV
195	Poursuivre et renforcer la digitalisation des services communaux dans un but d'efficience et de transparence de	1 - à réaliser dans les 2 ans	Rendre nos outils et notre infrastructure numérique résiliente - Renouvellement et rationalisation du parc d'ordinateurs portables	Achat de nouveaux PC portables	INF
12	Poursuivre et renforcer la digitalisation des services communaux dans un but d'efficience et de transparence de	1 - à réaliser dans les 2 ans	Installer des connexions informatiques fiables entre les sites de l'administration communale	Acquérir et mettre en place un système de type SD-WAN (intégrant Fortinet). Cette intégration se fera dans le cadre de l'abandon des serveurs locaux	INF
122	Poursuivre et renforcer la digitalisation des services communaux dans un but d'efficience et de transparence de	1 - à réaliser dans les 2 ans	Garantir un appui informatique optimal aux services communaux ainsi qu'un service informatique pouvant suivre des projets techniques	Poursuivre le recours à un prestataire externe afin d'avoir un soutien, dans un premier temps, pour le projet d'abandon des serveurs locaux, et, dans un second, pour un usage optimum de la suite Office 365	INF
194	Poursuivre et renforcer la digitalisation des services communaux dans un but d'efficience et de transparence de	2 - à réaliser dans les 4 ans	Accessibilité des infos communales aux personnes handicapées en appliquant l'Accessibility Act	- Analyser la possibilité de publier le journal 1480 sur les site pour permettre aux navigateurs vocaux. - Challenger les fournisseurs de logiciels destinés au public IMIO et Civadis a rendre leur logiciel conforme à l'accessibility Act	COM
190	Poursuivre et renforcer la digitalisation des services communaux dans un but d'efficience et de transparence de l'administration	3 - à réaliser dans les 6 ans	Moderniser l'outil informatique - un pas vers l'IA	- Etudier les opportunités qu'offre l'AI dans la simplification des process ou l'exécution de tâches administratives (Co-pilot, Chat-GPT...) - Sur base de cette évaluation, envisager l'extension progressive du recours à des prestataires externes sur d'autres missions ciblées si le gain est avéré.	BIB
193	Poursuivre et renforcer la digitalisation des services communaux dans un but d'efficience et de transparence de	4 - à réaliser lors de la prochaine mandature	Digitalisation & Lutte contre la fracture numérique - Analyse de la faisabilité pour un centre de formation numérique en partenariat avec le secteur privé.	p4	BIB
168	Poursuivre une lutte énergétique contre le risque d'inondation	1 - à réaliser dans les 2 ans	Renforcer la Brigade anti-inondations	- Veiller au maintien du personnel pour faire face aux nouveaux ouvrages d'art que la ville va réceptionner à l'avenir : bassin d'orage de Saintes II, aux Coteaux, à la Rue Scaillet... - Former des ouvriers spécialisés (4 à 8) dans les inondations pour entretenir les ouvrages d'art dans le cadre des missions	TRV
165	Poursuivre une lutte énergétique contre le risque d'inondation	1 - à réaliser dans les 2 ans	Sécuriser la noue sur le site EVILLAS		TRV
171	Poursuivre une lutte énergétique contre le risque d'inondation	2 - à réaliser dans les 4 ans	Brigade anti-inondations - Acquérir de nouveaux moyens matériels	- Hydrocureuse ou matériel de curage adapté - Dispositifs amovibles anti-inondations - Déshumidificateurs professionnels - Petits matériels de protection et de communication (bottes, talkies-walkies...)	TRV
151	Poursuivre une lutte énergétique contre le risque d'inondation	2 - à réaliser dans les 4 ans	Entretien les ouvrages d'art existants - Modification du pont de la rue de Tubize	Fin de l'étude Aménagement du pont Subvention PGRI perçue	TRV
163	Poursuivre une lutte énergétique contre le risque d'inondation	2 - à réaliser dans les 4 ans	Vérification des points noirs sur les cours d'eau de seconde catégorie avec la Province (visite annuelle)	Vérifier des points noirs attribués à la Ville en collaboration avec les équipes concernées et organiser la résolution de ceux jugés les plus urgents. Veiller à organiser une visite chaque année.	TRV
150	Poursuivre une lutte énergétique contre le risque d'inondation	2 - à réaliser dans les 4 ans	Entretien les ouvrages d'art existants	Modification du bassin de rétention de boues de la rue de la Moisson - Réaliser les travaux de modification du bassin Mise à jour du plan d'entretien existant pour inclure tous les nouveaux ouvrages d'art à réceptionner par la ville (en interne ou en externe)	TRV
145	Poursuivre une lutte énergétique contre le risque d'inondation	2 - à réaliser dans les 4 ans	Entretien les ouvrages d'art existants et poursuivre la lutte contre les coulées de boue	Entretien les fossés et établir leur cadastre et un planning d'entretien : chaque fossé de la ville doit être entretenu tous les 3 ans Réparation de l'enrochement de la ZIT du Coeurcq Entretien ZIT de Saintes : curage du bassin et traitement des boues	TRV
166	Poursuivre une lutte énergétique contre le risque d'inondation	2 - à réaliser dans les 4 ans	Créer des aménagement pour le bâtiment Bord de Senne : batardeau, déshumidificateur,...	- Evaluation du matériel nécessaire à sécuriser le bâtiment en cas d'inondations - Achat du matériel : batardeau, déshumidificateur...	TRV
139	Poursuivre une lutte énergétique contre le risque d'inondation	2 - à réaliser dans les 4 ans	Poursuivre la lutte contre les coulées de boue - Aménagement de la rue de Oisiercq	- Terminer l'étude - Mise en place des pistes d'aménagement dégagées par l'étude - Solliciter les subventions PGRI	TRV

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
141	Poursuivre une lutte énergique contre le risque d'inondation	2 - à réaliser dans les 4 ans	Poursuivre la lutte contre les coulées de boue - Aménagement rue du Bon Voisin	Fin de l'étude Aménagement rue du Bon Voisin Subvention PGRI perçue	TRV
144	Poursuivre une lutte énergique contre le risque d'inondation	2 - à réaliser dans les 4 ans	Poursuivre la lutte contre les coulées de boue - Remplacement des fascines	Procéder au remplacement de toutes les fascines de l'entité	TRV
143	Poursuivre une lutte énergique contre le risque d'inondation	2 - à réaliser dans les 4 ans	Poursuivre la lutte contre les coulées de boue - Analyse de la faisabilité et réalisation d'un aménagement rue du Hain	Ajouter des avaloirs depuis la prison d'Iltre	TRV
167	Poursuivre une lutte énergique contre le risque d'inondation	2 - à réaliser dans les 4 ans	Assurer une formation au plan d'urgence pour la hiérarchie du département Travaux, ainsi que les mandataires concernés		VCC
123	Poursuivre une lutte énergique contre le risque d'inondation	2 - à réaliser dans les 4 ans	Elaboration des Programmes d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée (PARIS) - objectif : hydraulique, écologique, socio-culturel)	Il s'agit d'appliquer le Décret de la RW	TRV
146	Poursuivre une lutte énergique contre le risque d'inondation	3 - à réaliser dans les 6 ans	Poursuivre la lutte contre les coulées de boue - Sensibilisation pour les bonnes pratiques agricoles	Sites concernés : Korntal, mésanges, Rue Bel Air, rue de la Moisson. Vérifier les possibilités de subside : PAC et MAEC et Région wallonne. Rencontrer les agriculteurs des zones sensibles afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles et aux subsides possibles.	TRV
162	Poursuivre une lutte énergique contre le risque d'inondation	3 - à réaliser dans les 6 ans	Vérification des points noirs et des réalisations effectuées avec le Contrat Rivière (via l'application Fulcrum)	Vérifier trimestriellement des points noirs et organiser leur résolution	TRV
169	Poursuivre une lutte énergique contre le risque d'inondation	3 - à réaliser dans les 6 ans	Réexaminer la possibilité de créer une équipe de veille concernant la prévention des inondations, avec des riverains et la Province		TRV
119	Poursuivre une lutte énergique contre le risque d'inondation	3 - à réaliser dans les 6 ans	Entretien des ouvrages réalisés en vue de lutter contre les inondations (via notamment le secteur privé)	Mener les actions suivantes via éventuellement un contrat de service confié à in BW : - ZEC d'Achonfosse : entretenir le lit du ruisseau Achonfosse et résoudre les inondations au Stierbecq - ZIT du Laubecq : en aval de l'A8 et du TGV	TRV
152	Poursuivre une lutte énergique contre le risque d'inondation	3 - à réaliser dans les 6 ans	Entretien des ouvrages d'art existants - Pont du chemin Neuf pont	Mener les travaux de réfection du pont en collaboration avec le service travaux de la commune de Rebecq	TRV
156	Poursuivre une lutte énergique contre le risque d'inondation	3 - à réaliser dans les 6 ans	Créer de nouveaux ouvrages d'art - Construction de la ZIT Laubecq - Ry de Froy		TRV
154	Poursuivre une lutte énergique contre le risque d'inondation	3 - à réaliser dans les 6 ans	Achat de matériel permettant l'entretien des ZIT	Il pourrait s'agir des achats suivants : un robot pour entretenir les ZIT ; du matériel de nettoyage pour le by-pass du Vraimont ; ainsi que du matériel pour intervenir dans les cours d'eau, en vue de diminuer la pénibilité du travail des ouvriers et améliorer l'efficacité des métiers d'entretien	TRV
114	Prendre des mesures visant à améliorer l'offre de logements abordables	1 - à réaliser dans les 2 ans	Mettre à jour le recensement des immeubles inoccupés et confectionner le rôle-taxi		EML
280	Prendre des mesures visant à améliorer l'offre de logements abordables	1 - à réaliser dans les 2 ans	Inciter au développement de logements qualitatifs	- Augmenter les contrôles du service logement. - Appliquer aux logements insalubres la taxe sur les logements inoccupés.	EML
281	Prendre des mesures visant à améliorer l'offre de logements abordables	2 - à réaliser dans les 4 ans	En collaboration avec les Habitations sociales du Roman Païs, axer les logements sociaux vers des revenus modérés là où c'est possible afin de permettre d'aider les jeunes ou les seniors à accéder à la propriété	Donner la priorité au quartier Saint-Jean	EML
38	Sensibiliser la population et les services communaux au respect de l'environnement	1 - à réaliser dans les 2 ans	Sensibiliser les citoyens à la protection de l'environnement (biodiversité, réduction des déchets, etc.)	Participer aux différents événements de la Ville et des partenaires Nature sur le territoire de Tubize : semaine de l'arbre, journées wallonnes de l'eau, ...	EML
245	Soutenir et développer le commerce local et les offres d'emploi	2 - à réaliser dans les 4 ans	Favoriser l'embellissement des façades et terrasses	Participer à l'actualisation du règlement communal d'urbanisme pour l'aménagement du commerce et sa devanture, l'occupation de l'espace public (terrasses), les enseignes et tout autre dispositif commercial	SAG
257	Soutenir et développer le commerce local et les offres d'emploi	2 - à réaliser dans les 4 ans	Réanimer le piétonnier et la braderie en été		SAG
258	Soutenir et développer le commerce local et les offres d'emploi	2 - à réaliser dans les 4 ans	Etudier la possibilité de la mise à disposition d'une cellule commerciale pour des activités éphémères (3 mois maximum) pour que les indépendants et des grandes marques souhaitant tester leur attractivité sur notre territoire (ex: Apple) via la SEM	Présenter au Collège une étude de faisabilité.	SAG

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
286	Soutenir et développer le commerce local et les offres d'emploi	2 - à réaliser dans les 4 ans	Analyser l'emploi à Tubize en collaboration avec le FOREM	- Identifier les emplois en pénuries et les formations utiles - Sensibiliser Cadreci aux types de formations qui peuvent être mises en place - Analyser la faisabilité d'une collaboration effective - Evaluer	SVC
285	Soutenir et développer le commerce local et les offres d'emploi	2 - à réaliser dans les 4 ans	Création de partenariats publics privés en vue de soutenir la formation professionnelle via le projet « Forge 5.0 »	- Identifier les partenaires publics et privés - Définir les partenariats - Mesurer les ressources nécessaires - Evaluer	SVC
284	Soutenir et développer le commerce local et les offres d'emploi	2 - à réaliser dans les 4 ans	Réaliser une journée de l'emploi	- Une journée tous les 2 ans - En date du 10 février 2025, le Collège communal a décidé de prévoir l'organisation d'un salon de l'emploi en octobre 2026 - Budgétiser et estimer les ressources utiles - Fixer une date et un lieu - Contacter les professionnels du secteur, les partenaires, réseaux locaux - Organiser les stands - Animations, catering, matériel - Travailler la promotion de l'événement avec le service com - Evaluer l'action	SVC
446	Soutenir et développer le commerce local et les offres d'emploi	2 - à réaliser dans les 4 ans	Finaliser la création de la Société d'Économie Mixte (SEM), laquelle sera constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée (SRL)	Les statuts de la société à responsabilité limitée (SRL) seront actualisés à l'occasion de la création de la Société d'Économie Mixte (SEM), afin de refléter les nouvelles modalités de gouvernance, l'objet social élargi, ainsi que la participation des partenaires publics et privés.	SAG
252	Soutenir et développer le commerce local et les offres d'emploi	3 - à réaliser dans les 6 ans	Assurer la mixité des commerces au centre-ville	- Mise en place d'un nouveau règlement sur l'occupation du domaine public par les commerçants et enseignants. - Rachat de cellules vides pour permettre l'installation de commerces inexistantes (cfr. SEM) - Objectifs de la SEM: - Mise en place d'un comité de gestion et d'animation du centre-ville: • organiser des événements au centre-ville permettant d'attirer le chaland • promouvoir le développement d'équipements/commerces attractifs en centre-ville • mettre en place des actions commerciales communes à l'ensemble des commerces du centre-ville et du Quartier des Confluents.	SAG
420	Soutenir et développer le commerce local et les offres d'emploi	3 - à réaliser dans les 6 ans	Jeunes Créateurs : Valoriser la créativité et l'entrepreneuriat en organisant une exposition et un marché favorisant les jeunes créateurs	- Intégrer aux Vendredis de l'Été - Analyser la faisabilité du projet - Budgétiser et évaluer les ressources - Evaluer	SVC
415	Soutenir et développer le commerce local et les offres d'emploi	4 - à réaliser lors de la prochaine mandature	Cellule d'accompagnement études & entrepreneuriat : Renforcer la réussite éducative et professionnelle en offrant une aide scolaire et un appui aux jeunes entrepreneurs.	- Se renseigner sur la faisabilité d'un soutien aux jeunes entrepreneurs - Identifier les partenaires du réseau (incubateurs,...) - Relayer l'information en collaboration avec COM - Analyser les ressources et budgétiser - Evaluer	SVC

Programme stratégique transversal 2025-2030

ID	Objectif	Priorité	Projet	Indicateur de résultat	Service
441	Valoriser la culture et le tourisme local	1 - à réaliser dans les 2 ans	Inviter l'Office du Tourisme (OT) à intégrer dans ses activités divers projets destinés à valoriser la pratique du sport de de compétition et de haut niveau, et de soumettre à la Ville une adaptation du contrat de gestion détaillant le calendrier, la mise en œuvre ainsi que le financement de ces initiatives	Les projets concernés sont les suivants : Valoriser davantage le patrimoine culturel : Placer de nouvelles plaques d'info touristique avec QR code sur les églises, monuments aux morts, cimetières...via l'OT. Valoriser les circuits touristiques/sentiers - Créer un parcours touristique à Saintes (Moulin, Puit Ste-Renelde, Musées Marionnettes, Domaine WV...) - Elaborer un prospectus touristique par an par thématique: - Les Eglises, - L'histoire industrielle, - Par entité (Tubize avec le parcours de la Senne vers Ripain / Oisquerq incluant les étangs de Coeurq) - Etablir un deuxième parcours Totemus (le 1er est centré sur Saintes) - Réaliser le balisage des sentiers touristiques Valorisation du passé et Perpétuer le devoir de mémoire en collaboration avec les Associations patriotiques - Faire (re)découvrir le passé local, ses traditions et le faire dialoguer avec le présent pour nourrir nos actions actuelles - Organiser une expo thématique par an Conclure le contrat de gestion avec l'ASBL et vérifier son exécution régulièrement	SAG
247	Valoriser la culture et le tourisme local	1 - à réaliser dans les 2 ans	Reconnaissance de Tubize comme Ville touristique	La Ville est reconnue comme zone touristique afin de permettre aux commerces d'ouvrir le dimanche	SAG
78	Valoriser la culture et le tourisme local	2 - à réaliser dans les 4 ans	Aménagement d'une toilette PMR au Centre culturel de Tubize		TRV
455	Valoriser la culture et le tourisme local	2 - à réaliser dans les 4 ans	Créer un espace public numérique (EPN)	Si une possibilité de subvention couvrant pour partie le financement du projet existe, présenter au au collège une étude de faisabilité. Assurer une veille sur les possibilités de subvention possible permettant la réalisation du projet. Développer dans le cadre de l'EPN une offre de formations pour tous (jeunes ou aînés) aux outils numériques comme ltsme ou la L'ouverture de cette bibiothèque impliquera la fermeture de la bibliothèque de Clabecq	BIB
69	Valoriser la culture et le tourisme local	4 - à réaliser lors de la prochaine mandature	Etude pour la construction d'une nouvelle bibliothèque dans le TOM		TRV
67	Valoriser la culture et le tourisme local	4 - à réaliser lors de la prochaine mandature	Mise en place de l'open + permettant l'ouverture tardive de la bibliothèque et de borne numérique	Communiquer au collège une analyse de faisabilité concernant notamment les points suivants : budget ; frein actuel = le programme obligatoire en BW ; vidéo surveillance ; etc. (p4)	BIB